

4320



LA HAUSSE DU PRIX DES CEREALES

AU BURKINA FASO

CONSTATS ET ANALYSE

DES CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS

SAH/D(98)486
Octobre 1998

Diffusion générale

OCDE

Organisation de Coopération
et de Développement Economiques

OECD

Organisation for Economic
Co-operation and Development

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 4000 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - UCIST
2477 Ave. du Val de Montferrand
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France
Téléphone : (33)67 61 55 27

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81)3-3269 3201

Amérique du Nord

Équipe ISAO - Université Laval
Pavillon Agathe-Lacerte (Local 1040)
SAINTE-Foy, QUE. G1K 7P4 - Canada
Téléphone : (1-418)656 5448

Afrique

RESADOC - Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223)23 02 37

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00
Télex : F640048 OCDE Paris
Télifax : (33-1) 45-24-90-31

LA HAUSSE DU PRIX DES CEREALES AU BURKINA FASO

CONSTATS ET ANALYSE DES CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Les opinions exprimées dans cette étude n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position des organismes concernés.

Béatrice KI-ZERBO, Consultante

Volets de l'étude

Lors de la réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel du CILSS-Club du Sahel/OCDE, en novembre 1996, les participants se sont interrogés sur la hausse des prix des céréales en Afrique de l'Ouest et ses conséquences sur la sécurité alimentaire. Il a été recommandé de réunir des éléments pour éclairer cette question.

L'interrogation s'appuie sur deux principales observations :

- Les prix des céréales ont augmenté de manière importante depuis 1995. Ils pourraient avoir franchi un palier, c'est-à-dire avoir atteint un seuil en dessous duquel ils ne descendraient plus en cas de bonnes récoltes (du court au moyen terme).

Ce palier franchi dans l'évolution des prix permettrait d'enclencher le cercle vertueux de l'intensification de la production de céréales qui devrait conduire progressivement à la baisse des prix à la consommation. Que cette hypothèse se vérifie ou non à terme, la hausse des prix pose dans l'immédiat des problèmes d'accès aux consommateurs à faibles revenus.

- La hausse des prix des céréales constatée dans tous les pays sahéliens est observée aussi dans les pays côtiers. Un mouvement de rapprochement des prix à l'échelle régionale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre semble engagé.

Cette évolution traduit, à grande échelle, une augmentation des quantités échangées ou une amélioration de la fluidité des échanges : autrement dit, l'intégration des marchés s'approfondit, le marché s'élargit géographiquement. Toutefois, dans le même temps, il semble que sous l'effet de la crise économique, de nombreux acteurs sont exclus du marché ou privilégient l'approvisionnement « hors marché » (achats à conditions préférentielles, échanges au sein de réseaux familiaux et sociaux...).

Quelles conclusions peut-on tirer de cette évolution pour les politiques de sécurité alimentaire et, plus précisément pour la prévention des crises et l'orientation des systèmes d'information ?

Cette étude comprend les documents suivants :

- La hausse des prix des céréales et du bétail dans le contexte régional : éléments de synthèse. V. Ancey, J. Egg, JJ. Gabas, B. Ki-Zerbo, K. Traoré, SAH/D(98)485, septembre 1998
- La hausse des prix des céréales au Burkina Faso : constats et analyse des changements institutionnels, par Béatrice Ki-Zerbo, SAH/D(98)486, octobre 98.
- Consommation alimentaire urbaine et hausse des prix à Ouagadougou, par Véronique Ancey et Béatrice Ki-Zerbo, juillet 98, SAH/D(98)487, octobre 98.
- La hausse des prix du bétail et l'économie de l'élevage au Burkina Faso par Véronique Ancey, SAH/D(98)488, octobre 98.

LISTE DES SIGLES

CNCA : Caisse Nationale de Crédit Agricole.

CT/CCI : Cellule Technique du Comité de Coordination de l'Information pour la sécurité alimentaire.

DSAP : Direction des Statistiques Agro-Pastorales.

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie.

NPK : Engrais composé d'Azote, Phosphate et Potassium.

OFNACER : Office National de Commercialisation des Céréales.

SIM : Système d'Information sur les Marchés.

SNS : Stock National de Sécurité.

SOFITEX : Société des Fibres Textiles.

SONAGESS : Société Nationale de Gestion de la Sécurité alimentaire.

SP/CPC : Secrétariat Permanent de Coordination de la Politique Céréalière.

MARA : Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales.

UPA : Union des Producteurs Agricoles.

UPCCBM : Union des Producteurs de Coton et de Céréales de la Boucle du Mouhoun.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. LA HAUSSE DES PRIX : CONSTAT, AMPLER ET TENDANCE	4
A. L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION A OUAGADOUGOU.....	4
1. <i>L'analyse des moyennes annuelles de l'indice des prix à la consommation.....</i>	4
2. <i>L'analyse des moyennes mensuelles de l'indice des prix à la consommation des céréales</i> 7	7
B. ANALYSE DE LA HAUSSE DES PRIX A PARTIR DES DONNEES DU SIM.....	8
1. <i>L'évolution du prix des céréales sur un marché rural situé en zone de forte production céréalier : le marché de Solenzo</i>	9
2. <i>L'évolution des moyennes trimestrielles du prix des céréales sur les autres marchés</i>	11
3. LA HAUSSE DES PRIX EXPLIQUEE PAR UNE BAISSE DE LA PRODUCTION CEREALIERE ?	13
A. L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION CEREALIERE.....	13
1. <i>L'évolution de la production annuelle de céréales</i>	13
2. <i>L'évolution de la production nationale par type de céréales.....</i>	14
3. <i>L'évolution comparée de la production céréalier par type de marché</i>	15
B. L'EVOLUTION DES STOCKS DE CEREALES A LA FERME.....	15
1. <i>Le maïs</i>	15
2. <i>Le mil.....</i>	16
3. <i>Le sorgho.....</i>	17
4. LA HAUSSE DES PRIX VUE PAR LES PRODUCTEURS ET LES COMMERCANTS	18
A. LE CAS DES PRODUCTEURS.....	18
1. <i>Les changements de comportement des producteurs</i>	18
2. <i>Les changements dans le système de collecte des commerçants.....</i>	20
B. L'AVIS DES COMMERCANTS.....	20
1. <i>La tension entre l'offre et la demande.....</i>	20
2. <i>Les changements dans la structure du marché</i>	21
3. <i>Le comportement des producteurs.....</i>	22
5. LA HAUSSE DES PRIX ET LES SYSTEMES DE PRODUCTION OU DE VENTE DES CEREALES	24
A. LES SYSTEMES DE PRODUCTION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN	24
1. <i>Les caractéristiques des exploitations agricoles.....</i>	25
2. <i>L'utilisation de la production.....</i>	26
3. <i>Les périodes de mise en marché</i>	27
4. <i>L'impact du prix des céréales sur les décisions d'emblavement.....</i>	28
5. <i>La sécurité alimentaire des ménages agricoles.....</i>	32
B. LE CAS DES COMMERCANTS	33
6. CONCLUSION GENERALE	37
7. ANNEXES	45

1. INTRODUCTION

L'étude sur la hausse du prix des céréales au Burkina Faso comporte plusieurs volets. Dans ce document, il s'agit de quantifier et de périodiser cette hausse. Nous tenterons également d'analyser les changements institutionnels à l'origine de cette inflation ou induits par elle. Pour ce faire, deux méthodes complémentaires de recherche ont été mobilisées :

1. L'analyse de données statistiques¹ telles que :

- Les données de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) :
 - **L'indice mensuel des prix à la consommation à Ouagadougou** est un indice de type Laspeyres ayant comme période de base Juin 1981-juillet 1982.
- Les données de la Direction des Statistiques Agro-Pastorales (DSAP) :
 - **La production et la surface agricoles sont estimées par spéculations et par provinces en octobre.**
 - **Le stock paysan** est une estimation du stock de céréales à la ferme en septembre.
- Les données du Système d'Information sur les Marchés (SIM) :
 - **Les prix hebdomadiers à la consommation et à la production des céréales relevés sur une trentaine de marchés.** Nous en avons retenu quinze marchés²
- Des données de diverses sources concernant :
 - Le prix des intrants agricoles.
 - Le prix du coton.

2. Des enquêtes sur le comportement des acteurs. Il s'agit des entretiens réalisés d'une part auprès des producteurs et commerçants des zones de production excédentaires ; d'autre part avec quelques consommateurs de la ville de Ouagadougou.

Ces deux approches devaient nous permettre de répondre à un certain nombre de questions :

1. Quelle est l'ampleur de la hausse des prix ?
2. Peut-on la considérer comme un phénomène transitoire ou a-t-on franchi un palier durable ?
3. Existe-t-il une tension au niveau de l'offre qui expliquerait cette hausse des prix ?
4. Cette hausse est-elle due à des modifications de l'environnement économique et/ou du comportement des offreurs ?

¹ Pour une description plus détaillée de ces données voir annexe I.

² Voir la liste et la typologie de ces marchés en annexe I.

2. LA HAUSSE DES PRIX : CONSTAT, AMPLÉUR ET TENDANCE

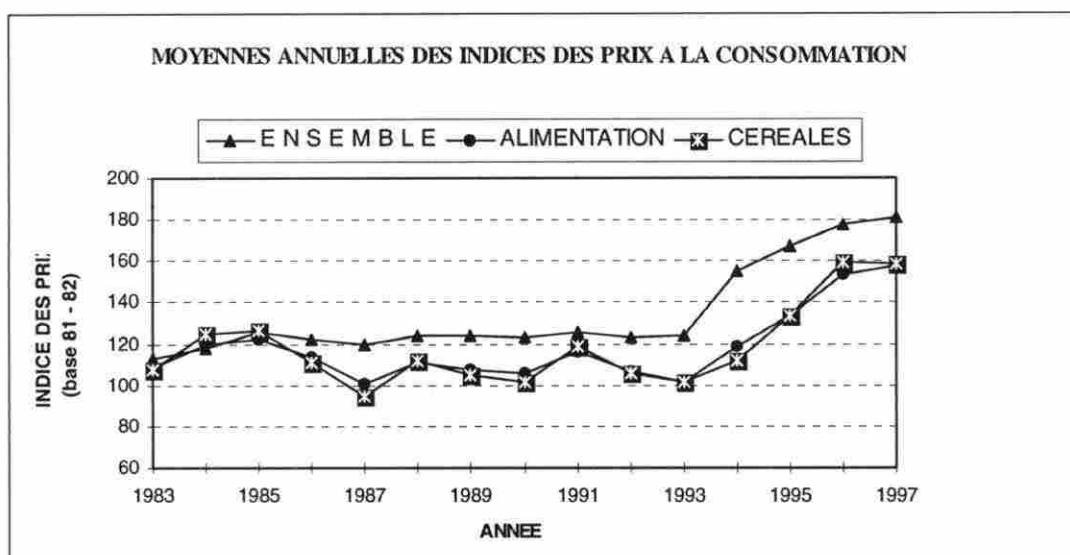
Dans cette partie, nous étudierons le contexte général inflationniste à partir de données disponibles pour la ville de Ouagadougou puis, nous aborderons la situation du marché céréalier au niveau national avec les données du SIM.

A. L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION A OUAGADOUGOU

I. L'analyse des moyennes annuelles de l'indice des prix à la consommation

Nous avons retenu les moyennes concernant « l'ensemble des produits constituant le panier de consommation de référence », « l'alimentation », « les céréales » et « les condiments »³.

- a. L'évolution comparée de l'indice général des prix, de l'indice « alimentation » et de l'indice « céréales ».



Source : Données INSD.

Le contexte général inflationniste : l'indice général des prix à la consommation.

On distingue deux grandes phases dans l'évolution de l'indice général des prix :

- De 1984 à 1993, l'indice est quasi stable à 120 points. L'écart maximal se situe entre 1984 et 1991, il n'est que de 8 points indiciaires.
- Depuis 1994 cette stabilité est remise en cause. En effet, en 1994 l'indice augmente brutalement de 31 points (+ 25%) et, les années suivantes cette augmentation se poursuivra ainsi :

Annexe	Ecart avec l'année précédente	Coefficient de variation annuel (%)
1993	0,7	0,6%
1994	30,7	25%
1995	12,1	8%
1996	10,1	6%
1997	4,2	2,4%

³ Voir en Annexe I, la nomenclature utilisée par l'INSD.

La stabilité de l'indice général des prix qui a prévalu de 1984 à 1993 a été remise en cause en 1994. Et, depuis lors les variations inter-annuelles ont été régulières. Ce n'est qu'en 1997 qu'on voit se dessiner une stabilisation de l'indice général.

Le poste « alimentation » connaît-il la même évolution que l'indice général ?

D'une façon générale, le poste « alimentation » suit la même évolution que l'indice général des prix. Cependant, pendant la décennie de quasi-stabilité de l'indice général, l'indice « alimentation » subit des variations de grande amplitude. De 1985 à 1993, on peut ainsi distinguer trois phases. Au cours d'une de ces périodes, l'indice « alimentation » diminue régulièrement pendant trois années consécutives puis augmente brusquement la quatrième année pour donner lieu à un nouveau cycle de baisse. Cette variabilité est sans doute liée à la présence de produits agricoles dont les prix varient au gré des aléas agro-climatiques. La régularité de ces cycles reste cependant troublante.

De 1993 à 1996, le poste « alimentation » subit la même hausse (53 points) que l'indice général des prix.

Années	Ecart avec l'année précédente	Coefficient de variation annuel (%)
1993	-6	-6%
1994	17,9	18%
1995	14,1	11%
1996	20,5	15%
1997	3,8	2,5%

Ainsi, le changement de parité entre le franc CFA et le franc Français qui a eu le 12 janvier 1994 a eu un effet plus lent et plus régulier dans le cas de l'alimentation. Cette différence est peut-être liée à la spécificité des politiques d'accompagnement de la dévaluation.

Après trois années de hausse régulière de l'indice « alimentation », l'accalmie qui se dessine en 1997 est d'autant plus notable.

Avec ces deux phases d'évolution (l'avant et l'après dévaluation), le poste alimentation connaît la même évolution générale que l'ensemble des produits. Cependant l'effet de la dévaluation a été moins brutal que pour l'ensemble. La hausse de l'indice « alimentation » est moins forte en 94 mais plus soutenue les années suivantes.

Rappelons que de 1985 à 1993 l'alimentation, contrairement à l'indice général faisait l'objet de variations régulières. Ce qui est nouveau depuis 94, c'est l'ampleur de cette hausse et le fait qu'elle se maintienne depuis lors.

L'indice du prix des céréales.

Les variations triennales observées lors de la première décennie pour le poste « alimentation » sont plus prononcées dans le cas des céréales.

Depuis 1993, les variations inter-annuelles de l'indice « céréales » sont les suivantes :

Années	Ecart avec l'année précédente	Coefficient de variation annuel (%)
1993	- 4,4	- 4%
1994	9,8	10%
1995	22,1	20%
1996	25,5	19%
1997	- 0,3	- 0,2%

La transition entre les deux phases est encore plus modérée et retardée que dans le cas de l'alimentation. En effet, la hausse n'est que de 10 points en 94 (18 pour l'alimentation et 31 pour l'ensemble). Cette réaction modérée est due au fait que la dévaluation ayant eu lieu en janvier 1994, les prix de 94 reflètent la tendance amorcée à la récolte 1993 ; quant au riz importé, son prix sera fortement maîtrisé et sa hausse fractionnée. Ainsi, malgré le changement de parité de 50%, la première augmentation du prix du riz ne sera que de 24% en janvier 1994. Elle sera suivie en mars 95 d'une hausse de 19%.

Cependant, la maîtrise de l'indice « céréales » ne sera que transitoire. En 95 et 96, la hausse sera beaucoup plus forte (+ 20 % à chaque fois) et supérieure aux variations subies par « l'alimentation » et « l'ensemble »⁴.

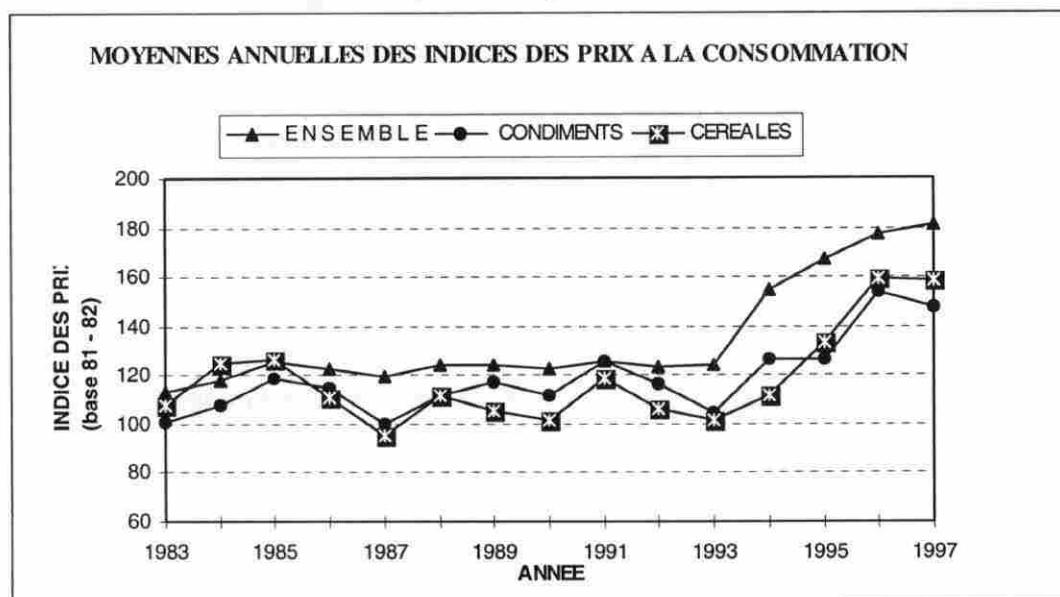
A partir de 1997 on note une accalmie (beaucoup plus nette que dans les deux autres cas avec 0,3% de baisse). Un palier semble avoir été franchi, on ne retrouvera pas les prix d'avant dévaluation. La comparaison du prix des céréales du premier semestre 1997 à ceux de 1995 et 1996 montre une réelle stabilisation.

Jusqu'en 1993 l'indice du prix des céréales subit une oscillation (triennale) mais d'amplitude modérée. En 1994, les céréales réagissent modérément à la hausse générale des prix. Ce retard sera vite rattrapé puisque les céréales sont les produits qui subissent la plus forte hausse de prix en 1995 et 1996.

La dévaluation est encore trop récente pour qu'on puisse savoir si elle est juste venue amplifier les oscillations qui existaient avant. Les données de 1997 semblent montrer qu'on sort de la zone de croissance des prix.

b. Le cas des condiments

Nous avons retenu le poste « condiments » parce qu'il occupe la deuxième place des dépenses alimentaires après les céréales et qu'il sera souvent évoqué par les consommateurs lors de l'enquête que nous avons réalisée sur l'évolution de leurs comportements⁵.



⁴ Cf. les notes rapides d'information sur les prix de l'INSD : « sur les 12 derniers mois écoulés, la plus importante hausse se situe au niveau des céréales » (nov. 95) ou « les condiments et les céréales sont les principales composantes de la montée des prix des produits alimentaires » (déc. 96).

⁵ Voir la partie concernant les substitutions dans le document concernant les ménages.

Source : Données INSD.

Comme dans les cas précédents, on peut distinguer deux grandes phases :

- De 83 à 93 les condiments ont une évolution comparable aux céréales.
- En ce qui concerne les variations inter-annuelles pour les années suivantes :

Années	Ecart avec l'année précédente	Coefficient de variation annuel (%)
1993	-11,5	-10%
1994	21,5	21%
1995	0,5	1%
1996	27,5	22%
1997	-6,5	-4,2%

Les condiments réagissent plus rapidement à la dévaluation que les céréales. En 1994, la hausse est comparable à celle de l'ensemble (21% et 25% pour l'ensemble). On note en 1997 une baisse de 7% de l'indice « condiments ».

La hausse de l'indice des prix des céréales se situe dans un contexte général d'inflation.

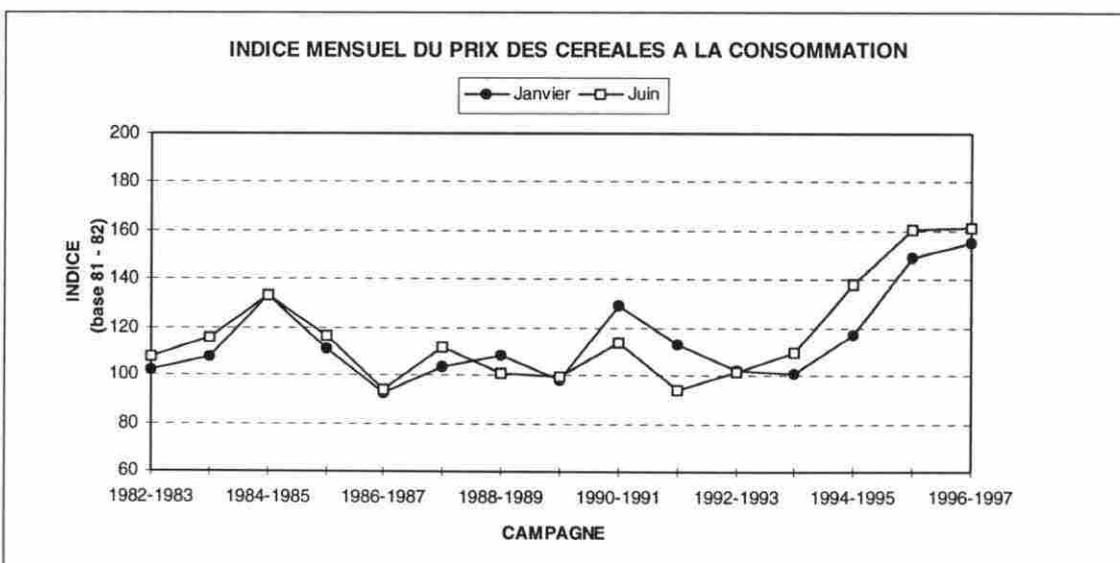
Les céréales se distinguent cependant par l'ampleur et le rythme de cette hausse. Alors que pour l'ensemble des produits cette hausse est très nette dès 1994, pour les céréales, elle n'est appréciable qu'à partir de 1995. Par ailleurs, en 95 et 96, ce sont les céréales qui subissent les plus fortes hausses. En 1997 on observe une stabilisation des indices.

2. L'analyse des moyennes mensuelles de l'indice des prix à la consommation des céréales

Maintenant que nous avons constaté la hausse des prix, peut-on mieux la caractériser ?

En suivant l'évolution des indices mensuels, nous voulons savoir si la hausse des moyennes annuelles s'est faite de façon homogène. Tous les mois ont-ils réagi de façon identique ? Nous avons sélectionné 4 mois (décembre/janvier : après la récolte et juin/août : mois de soudure).

a. L'évolution comparée de l'indice « céréales » des mois de janvier et juin



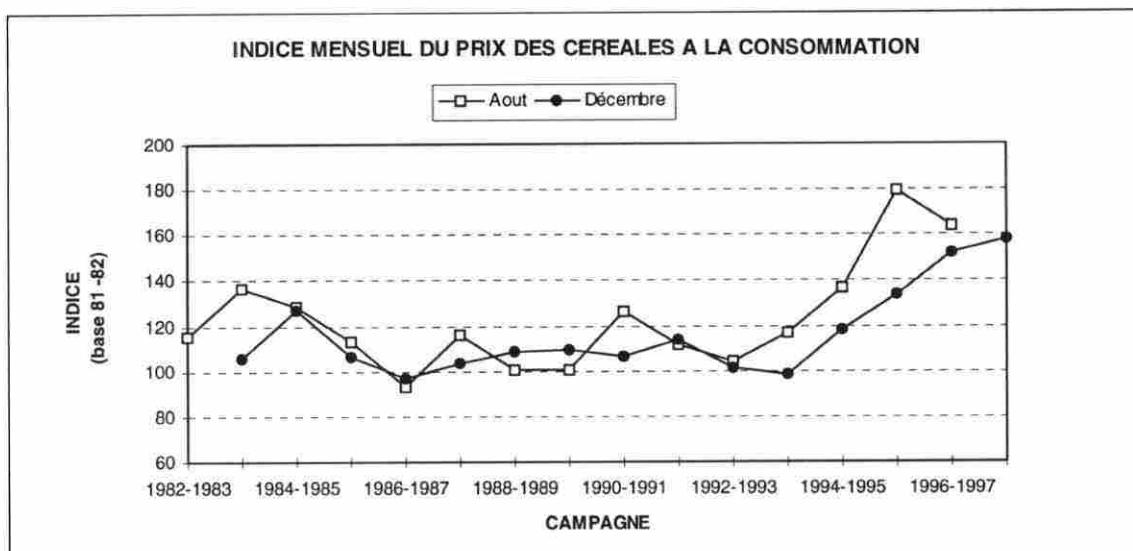
Source : Données de l'INSD.

Dans la période avant dévaluation, les deux années où l'indice de janvier augmente plus que celui de juin sont liées à des mauvaises récoltes : soit lors de la campagne en cause (écart de 90-91) soit lors de la campagne précédente (écart de 88-89).

Si entre 94 et 96 ces deux indices subissent la même hausse (environ 50 points indiciaires), elle ne se fait pas au même rythme. La hausse est plus régulière pour le mois de juin alors que l'essentiel de la hausse concernant le mois de janvier se situe entre janvier 95 et janvier 96 (+32 points indiciaires).

Les campagnes 95-96 et 96-97 où l'indice de janvier augmente plus que celui de juin ne sont pas si mauvaises. Alors comment expliquer les hausses de l'indice de janvier lors de ces deux dernières campagnes ?

b. L'évolution comparée de l'indice « céréales » des mois de Décembre et août



Source : Données de l'INSD.

Mêmes remarques que lors de la comparaison de janvier et juin. Notons cependant que par rapport aux autres mois, l'indice du mois de Décembre a connu une hausse particulièrement forte et régulière depuis la dévaluation. Housse qui s'est d'ailleurs poursuivie lors de la campagne 96-97 alors que l'indice du mois d'août subissait paradoxalement une baisse. S'agissait-il en Décembre d'une spéculation de la part des commerçants ouagalous ou d'un retard des récoltes ?

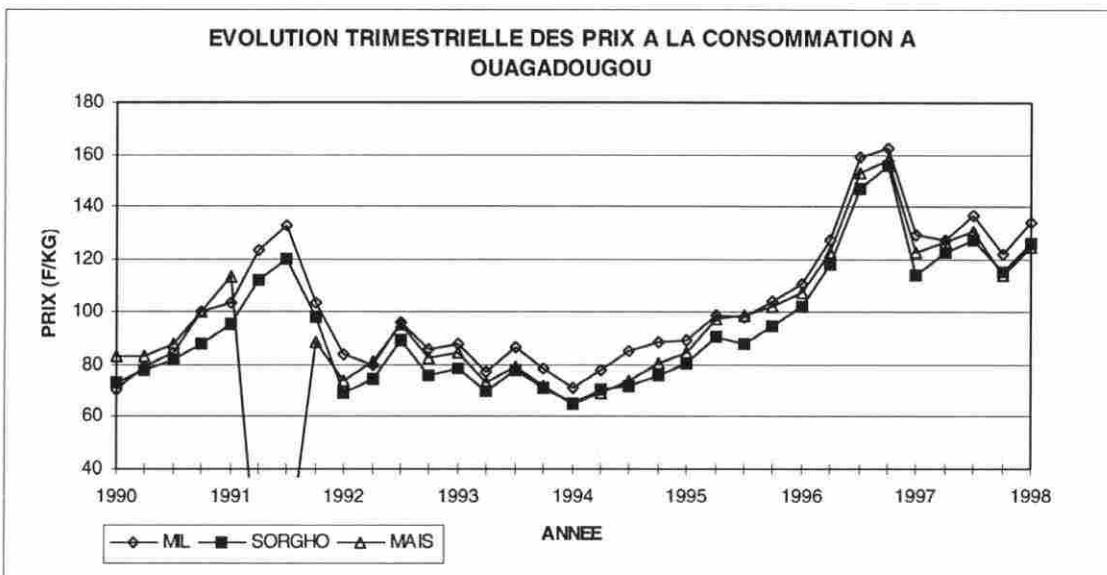
Les années de mauvaises récoltes ou la campagne suivante, les « indices de récolte » (Décembre et janvier) sont plus sensibles à la hausse des prix que les « indices de soudure » (juin et août). L'évolution des indices post-récolte est particulière depuis 1994. Notamment pour le mois de Décembre qui n'avait jamais connu des hausses aussi fortes et régulières.

B. ANALYSE DE LA HAUSSE DES PRIX A PARTIR DES DONNEES DU SIM

Le Système d'Information sur les Marchés (SIM) relève chaque semaine le prix des céréales sur une trentaine de marchés. Ces données nous permettront de compléter de façon judicieuse les analyses réalisées à partir des données de l'INSD. En effet, même si l'indice de l'INSD permet de suivre l'évolution des prix sur quinze ans, il ne concerne que la ville de Ouagadougou et le poste « céréales » regroupe des produits aussi divers que les céréales sèches, le riz, le pain, les tubercules et les légumineuses. En étudiant l'évolution des moyennes trimestrielles du prix des céréales sèches sur une

quinzaine⁶ de marchés, nous pourrons démontrer si la hausse de l'indice du prix des céréales constatée à Ouagadougou est générale sur l'ensemble du territoire et si elle est vraiment le fait des céréales sèches.

Déjà les données du SIM à Ouagadougou⁷ confirment l'évolution de l'indice des prix :



Source : Données du SIM.

En ce qui concerne la situation nationale, nous étudierons d'abord de façon exhaustive l'évolution du prix des céréales sur l'un des quinze marchés retenus : celui de Solenzo. Puis, nous verrons en quoi la situation sur les autres marchés confirme ou infirme celle de Solenzo.

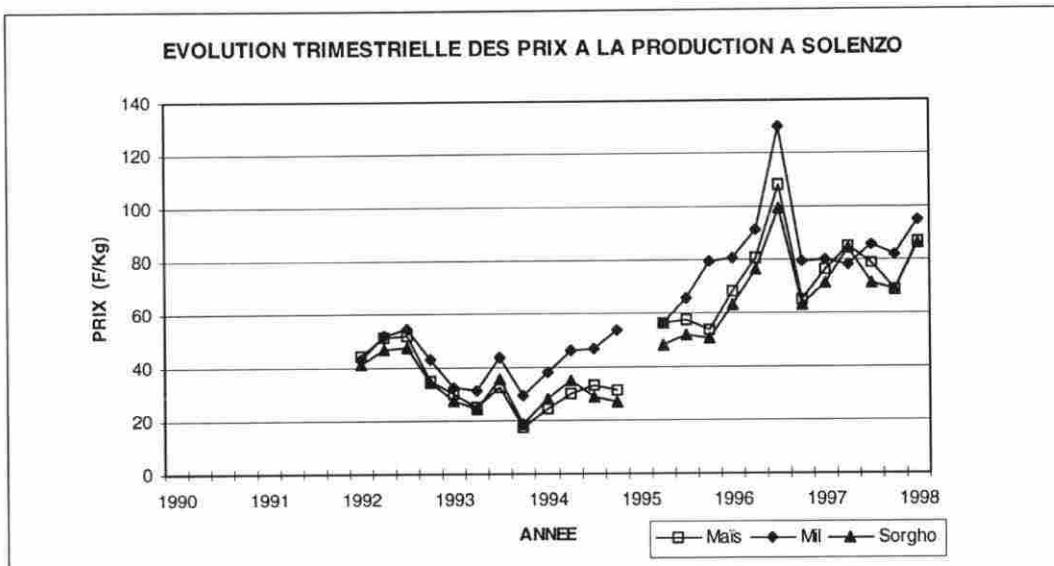
1. L'évolution du prix des céréales sur un marché rural situé en zone de forte production céréalière : le marché de Solenzo⁸

Dans cette ville, nous utiliserons les prix à la production. Ils sont disponibles depuis 1992.

⁶ Voir Annexe I.

⁷ Le SIM relève le prix des céréales sèches sur trois marchés de Ouagadougou. Nous avons choisi Sankaryaar qui est le plus connecté aux marchés ruraux.

⁸ Pour le localiser, voir la carte en Annexe II.



Source : Données SIM (données manquantes pour le premier trimestre 95).

- Le cas du maïs.

L'analyse de la courbe d'évolution des moyennes trimestrielles du prix du maïs sur le marché de Solenzo permet de distinguer deux périodes : la période allant du premier trimestre 92 au troisième trimestre 94 où le prix moyen du maïs est de 34 F/Kg et la période allant du quatrième trimestre 94 au premier trimestre 98 où le prix moyen passe à 71 F/Kg soit le double de la période précédente.

En plus de cette différence de niveau prix, on observe depuis la récolte 94-95 un comportement particulier des prix post-récolte. En effet, si au dernier trimestre 92 et 93 les prix baissent de 70 et 50% par rapport au trimestre précédent, ce n'est plus le cas en 94 et 95 où ces prix stagnent au niveau de la soudure précédente (- 5%). En 96, les prix baissent de 40 % à la récolte mais il faut dire que le niveau des prix à la soudure 95 était exceptionnellement élevé ; Ainsi cette baisse de 40% permet de maintenir le prix du dernier trimestre 96 à un niveau comparable à celui de la récolte 95. D'ailleurs, en 97 cette baisse ne sera que de 12%.

Depuis la campagne 94-95, le prix du maïs à la production a doublé à Solenzo et on observe l'atténuation de la baisse des prix à la récolte.

- Le cas du mil

Même si le mil est en moyenne 10 F/Kg plus cher que le maïs, l'allure générale des deux courbes est comparable : on peut distinguer la période avant 95 et après 95 où le prix du mil augmente de 93% pour se situer à 81 F/Kg. On retrouve également le comportement atypique des prix post-récolte à partir de la récolte 94.

Par contre, dans le cas du mil la hausse des prix a été plus précoce, elle est notable dès 93-94.

- Le cas du sorgho

Le sorgho et le maïs sont les deux principales céréales qu'on trouve sur le marché de Solenzo. Le niveau et l'évolution des prix sont identiques pour ces deux céréales. Notons cependant que si pendant la première période le sorgho et le maïs ont le même prix, à partir du troisième trimestre 94 le maïs est en moyenne 5 F/Kg plus cher.

La série de données disponible depuis 92 peut être divisée en deux phases. La campagne de transition étant la campagne 94-95. Pour toutes les céréales, on remarque une augmentation nette des prix à la production à l'issue de cette campagne. Nous confirmons ainsi la tendance observée à partir des prix à la consommation de Ouagadougou. Par ailleurs, nous observons l'atténuation voire la disparition des baisses notables des prix au quatrième trimestre. Ce phénomène est-il dû à des récoltes plus tardives ou à la modification du comportement des offreurs ? Nous essaierons de répondre à ces questions dans la deuxième partie de l'étude.

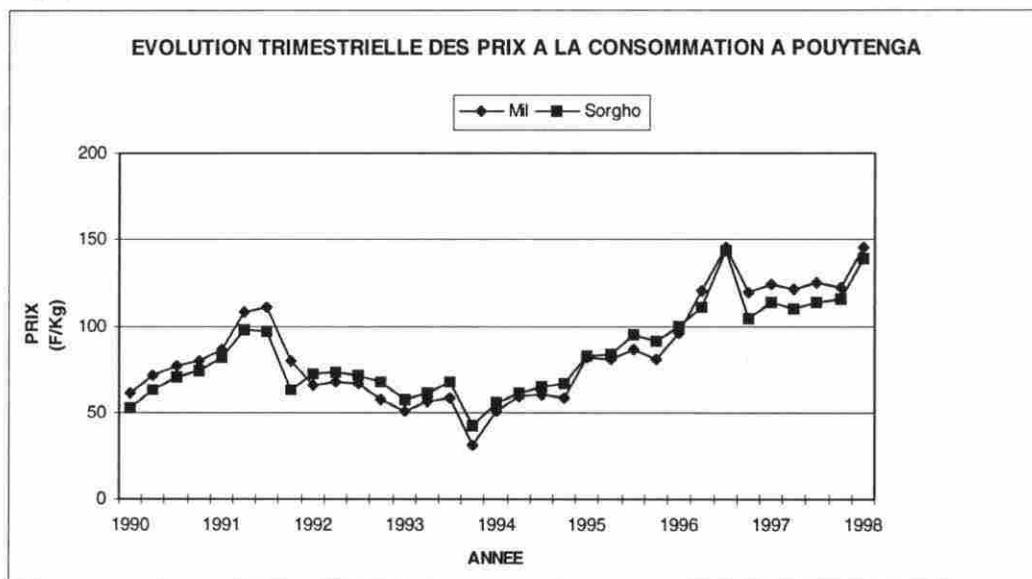
2. L'évolution des moyennes trimestrielles du prix des céréales sur les autres marchés

Pour rendre compte de la diversité agro -économique du secteur céréalier, nous avons suivi l'évolution des prix sur d'autres marchés (ruraux et urbains) situés dans des zones de production céréalière plus ou moins forte⁹. Nous nous contenterons d'aborder les points qui complètent les remarques faites à propos du marché de Solenzo.

a. La courbe d'évolution garde la même allure

L'évolution en deux phases est confirmée sur tous les marchés de 92 à 97. Disposant des prix du premier trimestre 1995 qui manquaient à Solenzo, nous pouvons affirmer avec plus de certitude que la campagne 94-95 est bien une campagne de transition entre les deux phases.

Par ailleurs des séries plus longues permettent de mettre en évidence une troisième période allant de 90 à 91¹⁰. Les deux phases précédemment identifiées ne sont pas remises en cause mais la phase intermédiaire de 90 à 91 permet de nuancer le caractère exceptionnel des changements observés lors de la campagne 94-95.



Source : Données du SIM. Les données concernant le maïs ne sont pas disponibles.

D'ailleurs sur certains marchés, comme celui de Pouytenga, les prix moyens de 94 à 96 restent inférieurs à ceux de 91. Ce n'est qu'en 97 et 98 que la spécificité de la dernière période est confirmée avec une stabilisation des prix à un niveau jamais égalé auparavant.

Il semblerait donc que la dévaluation est venue, avec un peu de retard, amplifier et stabiliser un phénomène d'inflation cyclique.

⁹ Voir Annexes I et II.

¹⁰ Voir Annexe III. Courbes d'évolution des prix sur les autres marchés

b. Les marchés se différencient par le rythme et l'ampleur de la hausse des prix

Dans la plupart des marchés, la hausse des prix est notable depuis la campagne 94-95 mais cette réaction a été plus ou moins précoce. Ainsi dès 93-94 la hausse des prix des céréales est notable à Ouagadougou (où les commerçants de céréales vendent aussi des produits importés), et sur des marchés de production comme le mil à Gaoua et le maïs à Banfora (ces hausses précoces ne correspondent pas à une baisse de la production, ces marchés frontaliers de pays côtiers ont-ils été plus sensibles à la dévaluation ?).

Par contre, le marché du mil à Kaya ne connaîtra une augmentation appréciable des prix qu'en 95 -96 suite à une forte baisse de la production céréalière.

En plus des délais de réaction, l'ampleur de la hausse est plus ou moins forte selon les marchés. Sur les marchés ruraux en zone de forte production céréalière tels que Solenzo, Djibasso et Dandé, les prix augmentent de 100% entre 92-94 et 95-97, de même le marché du sorgho de Banfora subit la hausse la plus forte (+150%). Dans ce dernier cas, l'inflation semble être liée à la baisse de la production de sorgho dans la province et à la relance du marché d'exportation de sorgho germé pour la préparation de dolo en Côte d'Ivoire.

Cette hausse est de l'ordre de 60% à Ouahigouya et à Dédougou (sur ce marché, le maïs subira une hausse plus importante de 75%). Ces deux marchés sont fortement régulés par les commerçants : Dédougou sert de zone de groupage des céréales collectées dans la région excédentaire de la boucle du Mouhoun, et Ouahigouya sert de zone de transit vers les régions déficitaires. Sur des marchés en zone déficitaire tels que le mil à Pouytenga et le maïs à Kaya, cette hausse ne sera que de 40% et seulement 30% sur le marché du sorgho de Pouytenga.

D'une façon générale, ce sont les marchés d'approvisionnement en zone de production qui ont subi les plus fortes hausses de prix. L'écart nominal entre zones de production et zones urbaines est sensiblement le même malgré la hausse des coûts de commercialisation consécutive à la dévaluation. Certains marchés comme celui de Ouahigouya semblent mieux régulés et moins sensibles aux variations inter-annuelles à cause du rôle que les grands commerçants jouent dans la stabilisation des prix.

c. Le comportement des prix post-récolte

Nous avons noté que les prix post-récolte avaient un comportement singulier depuis 94 (Indice du mois de Décembre à Ouagadougou et quatrième trimestre à Solenzo). Cependant sur certains marchés tels que Gorom, Ouahigouya (mil) et Banfora ces singularités disparaissent : les prix à la récolte sont largement inférieurs à ceux de la soudure précédente.

Sur les deux premiers marchés, on se trouve dans le Sahel burkinabé région chroniquement déficitaire où la production des hameaux de culture influence fortement la physionomie du marché à la récolte. En effet, l'arrivée des récoltes sur ces marchés entraîne une chute des prix puis quand cette production est résorbée, les quantités commercialisées diminuent et correspondent à des importations qui reflètent les prix des autres provinces ; Ainsi, les variations intra-campagne sont plus nettes dans ces villes du Nord.

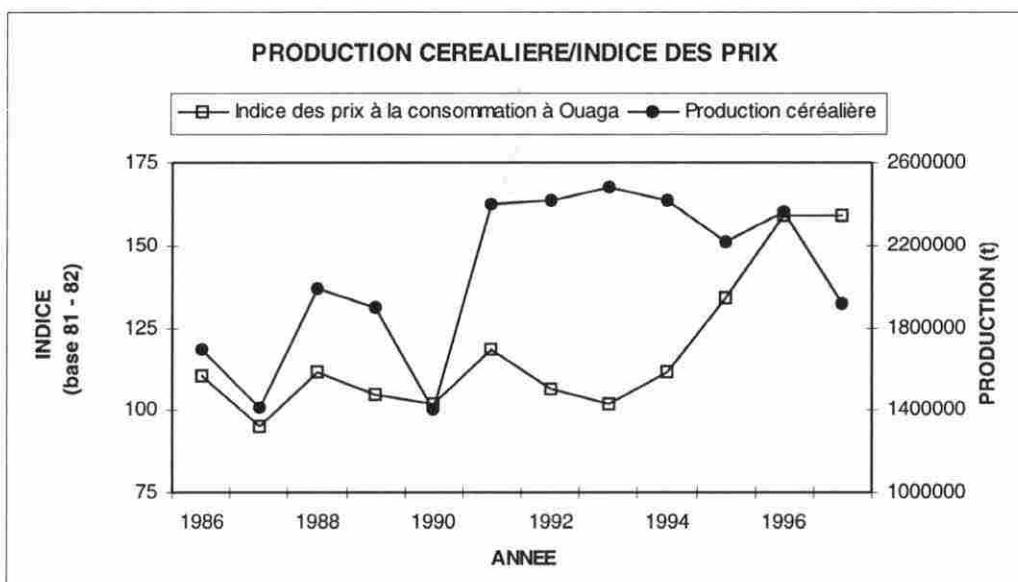
De plus, l'évolution particulière des prix à Gorom a été accentuée par les bonnes récoltes de mil en 94 et 95 dans l'Oudalan.

3. LA HAUSSE DES PRIX EXPLIQUEE PAR UNE BAISSE DE LA PRODUCTION CEREALIERE ?

A. L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION CEREALIERE

Les hausses des prix des céréales (à la consommation comme à la production) sont-elles imputables à une évolution particulière de la production céréalière ? Analysons les estimations fournies par la Direction des Statistiques Agro-Pastorales (DSAP).

1. *L'évolution de la production annuelle de céréales*



Source : Données INSD et DSAP.

Tout d'abord, rappelons que la récolte ayant lieu au quatrième trimestre, c'est la production de l'année n qui influencerait les prix de l'année n+1. Ceci dit, l'analyse du graphe n°8 permet de distinguer deux grandes phases dans l'évolution de la production céréalière :

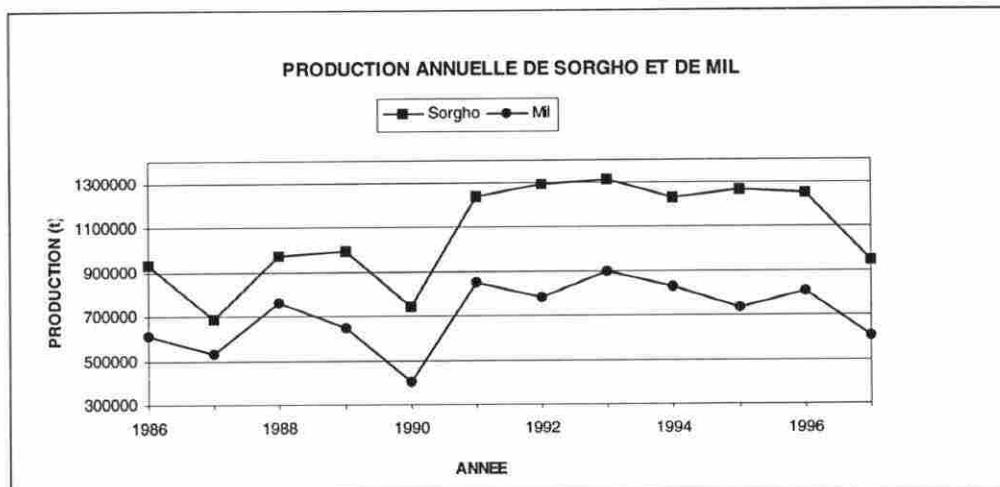
- De 86 à 90 on note des oscillations assez fortes entre 1 400 000 t et 2 000 000 t. Les plus fortes variations se situent entre 87 et 88 (+ 41%) et 89 et 90 (- 26%).
- De 91 à 96 le niveau de la production est nettement supérieur à celui de la première phase (entre 2 200 000 t et 2 400 000 t) et les variations inter-annuelles sont plus faibles.
- En effet, en 91 la production augmente de 71% par rapport à 90. Cette hausse se maintiendra ensuite, si bien que la production moyenne de la période 91-96 est 39% supérieure à celle de 86-90.

De 91 à 96, la production céréalière a été relativement forte. Il semble que la forte augmentation de la production de 71% en 91 entraîne sur tous les marchés une chute des prix. Par contre, à partir de 1993 jusqu'en 1996, la hausse de l'indice des prix persiste sans baisse notable de la production¹¹. En 1997, on constate même un indice des prix stable (par rapport à 1996) alors que la production diminue fortement. Cette comparaison entre prix et production semble montrer que l'on atteint un palier dans le niveau des prix.

¹¹ Dans l'Annuaire des prix du SIM (mars 97), on peut lire : « les prix de 96 sont les plus élevés des six dernières années alors que la production céréalière de la campagne 95/96 n'est pas déficitaire »

2. *L'évolution de la production nationale par type de céréales.*

a. Le sorgho.



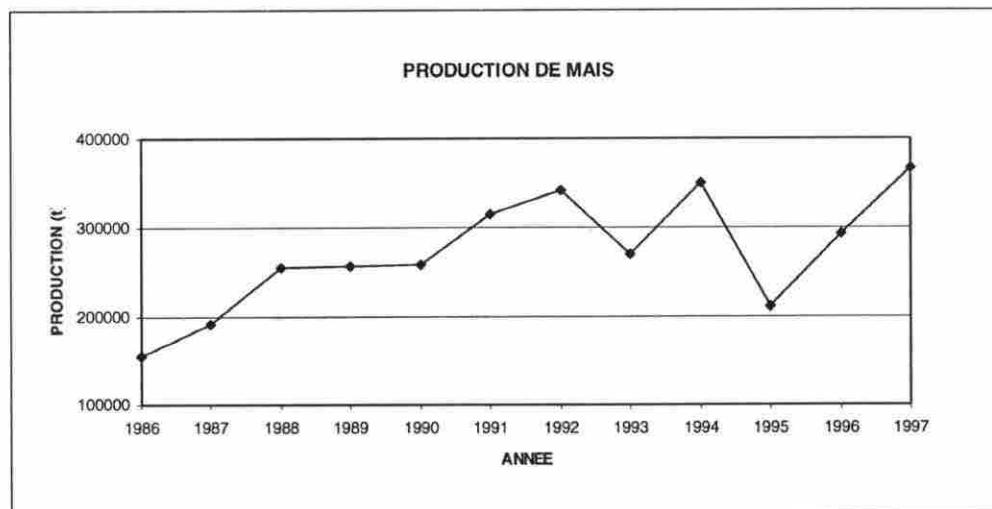
Source : Données DSAP.

Le sorgho représente 52% de la production céréalière, il est donc normal que sa courbe d'évolution ait la même allure que celle de l'ensemble des céréales.

b. Le mil

Le mil est la deuxième céréale du pays, il représente 35% de la production céréalière. La courbe présente la même allure générale que pour l'ensemble des céréales. Notons cependant que la différence de niveau de production du mil entre les deux périodes est moins nette. Par ailleurs, en 95 la production de mil diminue de 12% alors que la production totale stagne à 3%.

c. Le maïs



Source : Données DSAP.

Cette céréale représente en moyenne 13% de la production céréalière. Les moyennes des deux phases sont du même ordre de grandeur. On note de très fortes variations inter-annuelles depuis 92. Notamment en 95 où la production de maïs baisse de 40%. Cette baisse est transitoire, car dès la

campagne suivante la production augmente d'autant. Cette évolution contrastée du maïs révèle l'impact des rotations.

L'analyse par type de céréales permet de nuancer l'évolution atypique des prix lors des dernières campagnes. La baisse de la production de maïs en 95 explique en partie la hausse des prix en 96 (céréale précoce qui influence le prix des autres céréales). Par ailleurs, l'extrême instabilité de cette production depuis 92 accentue les incertitudes du marché.

L'évolution des prix du maïs semble montrer que les trois productions ne correspondent pas à trois segments indépendants du marché céréalier. Ainsi, des perturbations au niveau de la production du maïs peuvent être transmises à l'ensemble du secteur.

3. L'évolution comparée de la production céréalière par type de marché

Pour chacun des marchés retenus dans notre analyse, nous avons voulu mettre en parallèle l'évolution des prix et celle de la production. Afin d'expliquer les évolutions particulières de certains marchés ou de certaines céréales.

Cette analyse n'a pas donné de résultats particulièrement intéressants. Notamment parce que la production de la province ne reflète pas forcément les quantités commercialisées sur le marché (cas de Ouahigouya ou Ouagadougou). Peut-être que des données sur l'offre commercialisée ou l'élaboration de modèle de corrélation permettraient des analyses plus fructueuses.

Notons cependant que la baisse de la production entamée en 94-95 s'est poursuivie dans certaines provinces. Ce phénomène est très net pour le maïs dans la Kossi mais aussi dans d'autres provinces de forte production céréalière (sorgho et mil dans la Comoé et le Mouhoun) ou de production intermédiaire (sorgho et mil dans le Bulkiemdé et mil dans le Kouritenga).

Par contre la forte augmentation de la production de maïs et de sorgho dans la Sissili est a priori incompatible avec la flambée des prix à Léo.

Par ailleurs l'évolution de la production permet d'apprécier les délais de réaction à la hausse des prix. En 93 la production de maïs baisse fortement dans le Houët si bien que la hausse des prix est appréciable dès 94 sur des marchés comme Dandé, par contre dans le Sanmatenga les prix n'augmenteront qu'à partir de 95- 96 avec la forte baisse de la production.

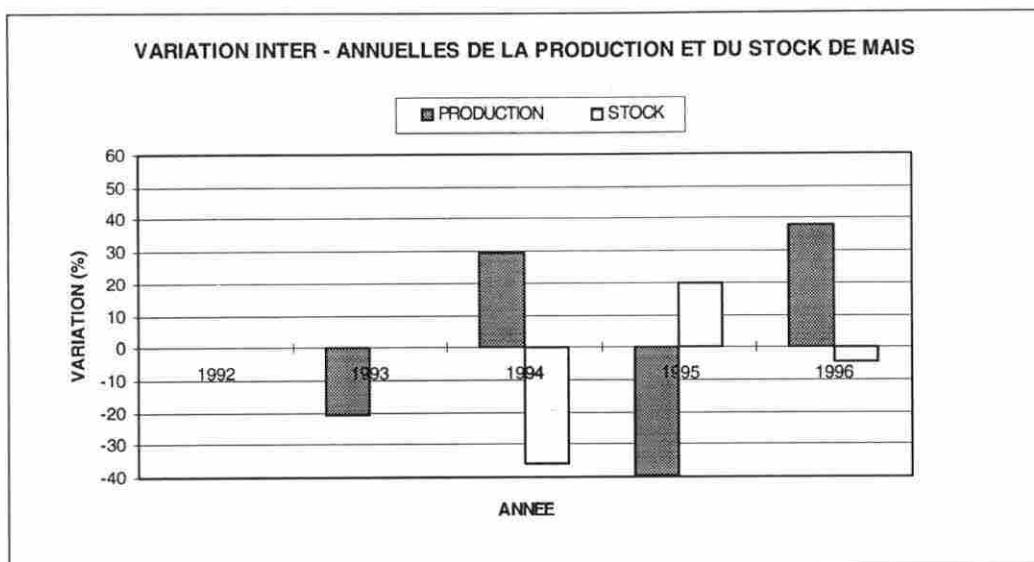
B. L'EVOLUTION DES STOCKS DE CEREALES A LA FERME

Dans cette partie, il s'agit d'avoir une idée plus précise des disponibilités en observant l'évolution comparée du stock à la ferme¹² et de la production.

I. Le maïs

Rappelons que le stock de l'année n est évalué avant la récolte de l'année n, ce stock dépend donc de la récolte de l'année n-1. Par ailleurs, le volume des stocks représente au mieux un dixième de la production. Donc, les variations de stocks ont plus ou moins d'impact sur le niveau réel des disponibilités.

¹² Les stocks concernant l'année 1997 ne sont pas disponibles.

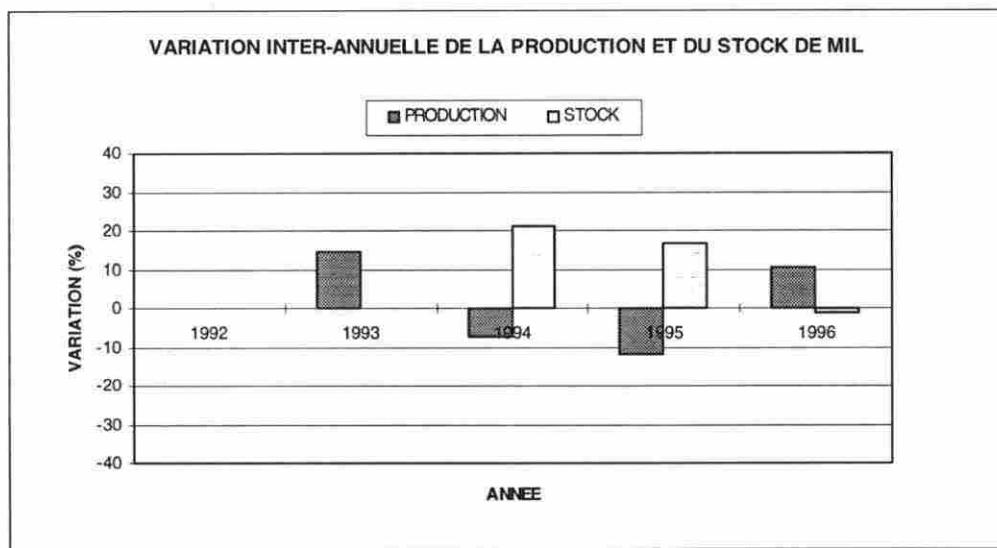


Source : Données DSAP.

Quand la production de maïs baisse de 20% en 93, le stock disponible juste avant la récolte 94 baisse lui aussi de 35%. De même quand la production augmente de 30% en 94, le stock disponible en 95 est de 20% supérieur à celui de 94.

Cependant, malgré une baisse de la production de 40% à la récolte 95, le stock se maintient en 96, il ne subit qu'une légère baisse de 5%. Cette tension sur les quantités disponibles pourrait en partie expliquer la flambée de 95 -96.

2. Le mil

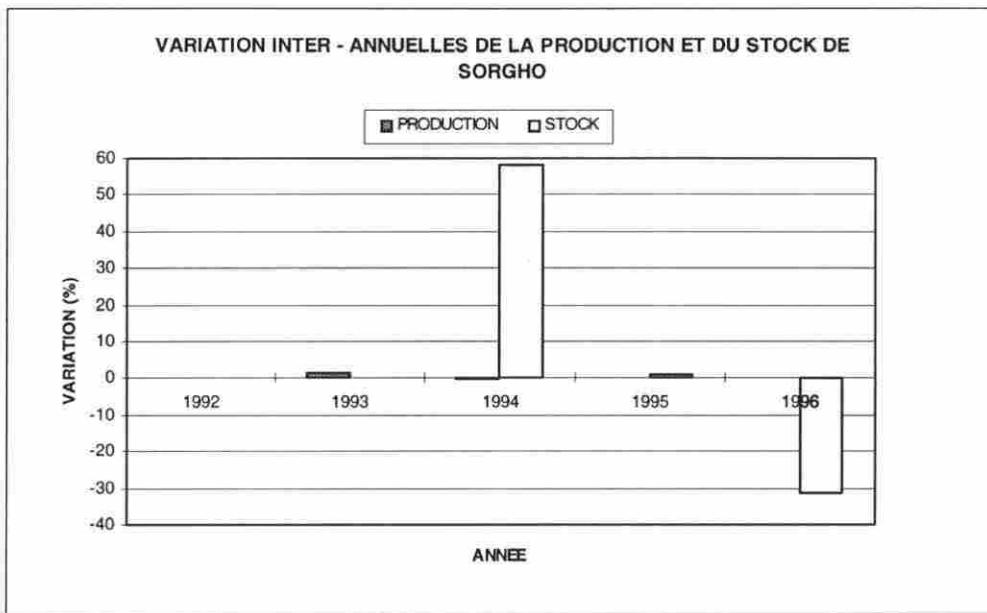


Source : Données DSAP.

Par rapport au maïs, les stocks de mil sont largement inférieurs à la production. Ainsi, les variations de stocks ont encore moins d'impact sur le niveau des disponibilités. Il semblerait que pour le mil (céréale fortement auto-consommée) le stockage est plus important les mauvaises années (ainsi, le stock augmente ou se maintient en 95 et 96 malgré les baisses de production en 94 et 95).

Une série de données plus longue permettrait peut-être de mettre en évidence l'**effet d'anticipation d'une mauvaise récolte** (les mauvaises années (94 et 95) sont aussi celles où le stock augmente).

3. Le sorgho



Source : Données DSAP.

La différence de volume entre la production et le stock est encore plus notable que pour le mil. La forte augmentation du stock de sorgho en 1994 peut être due à une stratégie de stockage des producteurs et des commerçants en réaction à la dévaluation et à cause d'une anticipation d'une hausse des prix.

D'une façon générale, on observe une augmentation de la production céréalière depuis 1991. Cependant l'analyse des variations inter-annuelles de la production et des stocks révèle des tensions sur les disponibilités, en 95-96 pour le mil et le maïs.

4. LA HAUSSE DES PRIX VUE PAR LES PRODUCTEURS ET LES COMMERCANTS.

Dans cette partie, nous aborderons les justifications des acteurs de différents marchés céréaliers face à la hausse du prix des céréales. En mai et juin 1997, nous avons rencontré une cinquantaine de producteurs et une quinzaine de commerçants de céréales de la boucle du Mouhoun¹³. Selon la typologie établie par Ouedraogo (1993) qui divise le Burkina en 6 zones agro-alimentaires homogènes, il s'agit de la zone II : « zone à excédents céréaliers qui connaît de forts courants migratoires et un développement important des cultures de rente ».

Le point de vue des acteurs des régions excédentaires de Solenzo, Dédougou¹⁴ et Houndé permet d'avoir un panorama des explications micro-économiques de la hausse des prix. Par ailleurs, étant donné que nous nous intéressons à la durabilité de cette hausse et à son impact en termes d'intensification, il nous a semblé opportun de nous intéresser à ces zones de fortes potentialités agricoles.

A. LE CAS DES PRODUCTEURS

Les producteurs constatent qu'il y a une hausse des prix depuis la récolte 95. Selon eux, la hausse du prix des céréales résultent généralement de différents facteurs :

- la qualité de la saison de pluies ; par exemple dans la région de Dédougou, il est souvent question des inondations de 94 et de la sécheresse de 95
- le niveau de la production des céréaliers ; à Yé, ils évoquent l'augmentation de la superficie emblavée en coton depuis la dévaluation qui entraîne une baisse de la production de céréales et l'augmentation des achats de céréales notamment par les producteurs de coton. Ceci est à relier avec le facteur d'explication suivant
- le nombre croissant des consommateurs par rapport aux producteurs ;
- la demande venant des régions déficitaires ; par exemple des exportations vers le Mali et les régions du Sahel Burkinabé
- la constitution de stocks par les commerçants ;

Certains producteurs, comme ceux de Solenzo, notent que les récoltes et les disponibilités de 95 et 96 étant bonnes, les deux premiers facteurs concernant la pluviométrie et la production ne peuvent donc pas être mobilisés pour expliquer les récentes hausses de prix. Il faut faire appel à d'autres critères tels que :

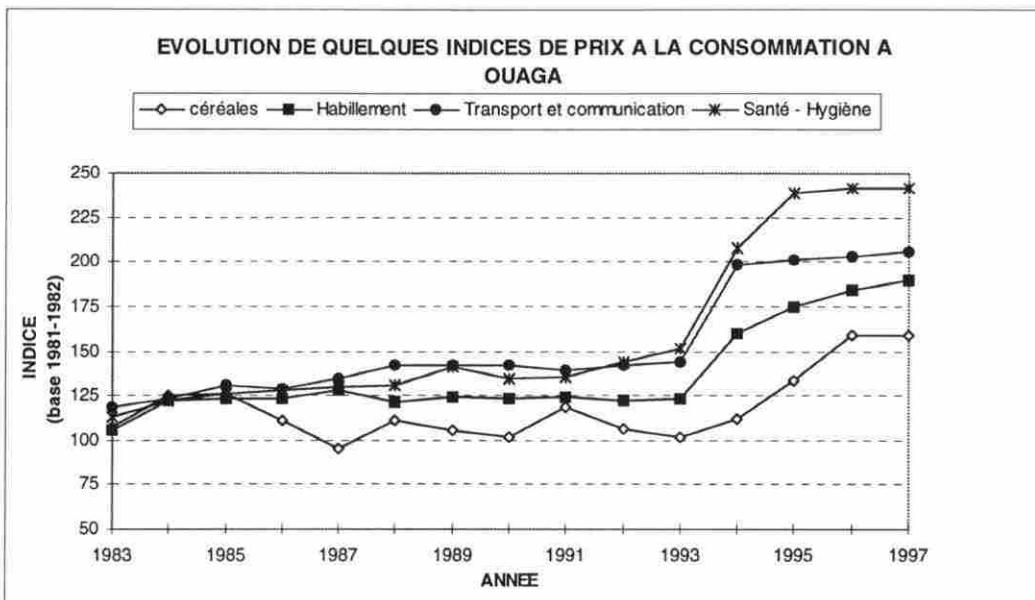
1. Les changements de comportement des producteurs.

Les producteurs trouvent qu'il y a une baisse de leur pouvoir d'achat¹⁵ suite à la hausse des prix du « transport », de l'« habillement », des frais de « santé » et des engrangements.

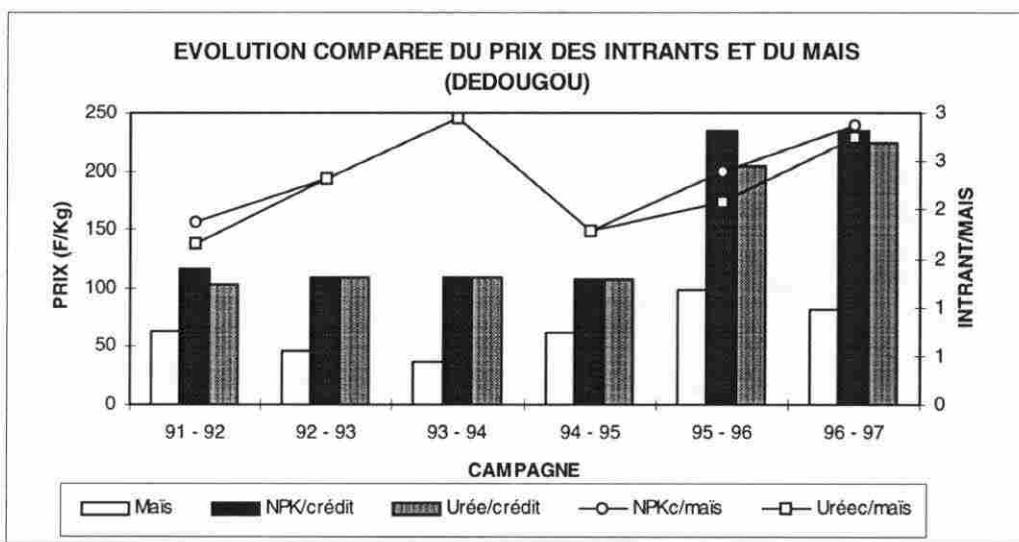
¹³ Voir Annexe II (carte).

¹⁴ Nous avons eu des entretiens avec des producteurs de deux villages voisins de Dédougou : Yé et Bourasso.

¹⁵ Voir Annexe V concernant les estimations des principaux postes de dépenses de ces ménages agricoles. On retrouve la notion de « coûts de l'homme » de François PERROUX.



Source : Données INSD.



Sources : Données SIM et UGFS/MARA.

« Il est normal que le prix des céréales augmente ». Pour les tenants de ce discours, l'inflation constatée sur le marché céréalier est un réajustement automatique du prix des céréales par rapport aux autres prix.

Mais le caractère automatique de ce changement doit être nuancé, la baisse du pouvoir d'achat des producteurs a provoqué de leur part un comportement actif sur les marchés qui a favorisé ce réajustement.

Cet activisme est plus ou moins organisé. La présence d'organismes tels que l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) et Afrique Verte¹⁶ a favorisé l'apparition d'actions concertées des producteurs. Ainsi dans le village de Bourasso où les paysans vendaient il y a encore trois ans leur production sur pied¹⁷, ils ont décidé d'être moins passifs lors des transactions sur le marché. Pour ce faire, certains

¹⁶ Pour une présentation de ces organisations voir Annexe VIII.

¹⁷ L'achat à crédit d'un sac de céréales à la soudure était remboursé par deux sacs à la récolte.

producteurs ont mené une campagne d'information¹⁸ auprès de leurs collègues pour qu'ils ne bradent leurs céréales. Pour contrôler le marché, le village a décidé d'instaurer un prix plancher de 60 F/tine en dessous duquel tous les villageois s'engagent à ne pas vendre leurs céréales et une taxe de 2 500F/an pour tout collecteur intervenant chez eux.

Il y a aussi des actions isolées comme celles de certains producteurs de coton qui doivent faire face à des difficultés de trésorerie suite à une attaque parasitaire en 96. Pour couvrir leurs besoins monétaires, ils sont plus spéculatifs et recherchent activement les opportunités pour vendre au meilleur prix.

Ces actions ont pu être concluantes à cause des particularités de la demande et du système de collecte au cours de ces dernières années.

2. *Les changements dans le système de collecte des commerçants.*

Pour faire face à des commandes de plus en plus importantes, les commerçants collectent désormais les céréales avec des gros camions qu'ils souhaitent remplir rapidement. Ceci crée une pression sur la demande et une concurrence entre les commerçants qui renforcent le pouvoir de négociation des producteurs. Par exemple, à Solenzo un producteur trouve que « vu le nombre de remorques qui passent ici par jour, le commerce de céréales doit être rentable » ; à Houndé de nombreux producteurs ne vendent leur céréales qu'à des commerçants qui souhaitent compléter rapidement leur chargement.

Cette prise de conscience de la rentabilité de l'activité fait que les producteurs sont moins enclins à brader leur marchandise et quand ils en ont les moyens ils se mettent à collecter. D'ailleurs, à Solenzo, Bourasso et Houndé les producteurs trouvent qu'il y a de plus en plus de collecteurs et de commerçants de céréales. Nous verrons plus loin l'avis des commerçants sur l'augmentation du nombre des acteurs.

La conjonction de ces différents facteurs permet d'expliquer l'absence de baisse notable des prix depuis la récolte 1995. Ainsi à Solenzo, les producteurs expliquent que même si la saison des pluies 95 a été assez bonne, elle a été tardive et courte. La récolte ayant été tardive, les prix de soudure ont été pratiqués plus longtemps et les anticipations négatives sur l'issue de la campagne ont favorisé la flambée des prix.

Au cours de l'année 96, les exportations vers le Mali ont permis le maintien des prix à un niveau élevé jusqu'à la soudure 96 où les prix ont été exceptionnels. Or de nombreux producteurs achèteront des céréales à cette période (plus fort taux d'achat sur les cinq dernières années à Solenzo) ce qui renforcera leur volonté de négocier les prix à la récolte 96. Leur pouvoir de négociation sera renforcé par les modifications dans le système de collecte que nous avons déjà évoquées et d'autres changements que les entretiens avec les commerçants nous permettront d'aborder.

B. L'AVIS DES COMMERCANTS

1. *La tension entre l'offre et la demande*

Pour les commerçants la hausse des prix est due à une tension sur les marchés. Même si la campagne 96-97 a été très bonne notamment dans la région de Solenzo, ils notent :

¹⁸ L'UPA incite ses adhérents à faire des calculs (même sommaires) de leurs charges d'exploitation et fixe les prix en début de campagne. Par ailleurs, il semblerait que dans ce village des parents installés à Ouagadougou ont initié cette campagne d'information.

- une augmentation des exportations. Notamment vers le Ghana¹⁹ et d'autres régions du Burkina tel que le Sahel en 96-97 ; le Mali en 95-96 alors que la saison était moyenne ; A propos du Ghana, selon un commerçant de Houndé, les prix auraient pu être plus élevés en 97 si l'état de la route vers la frontière ghanéenne n'était pas si mauvais et s'il n'y avait pas une pénurie de gasoil dans ce pays ;
- une demande particulièrement forte à cause de :
 - la demande urbaine croissante en maïs (« la céréale des fonctionnaires ») alors qu'il y a une baisse des importations de cette céréale en provenance du Ghana.
 - la demande croissante dans le nord du pays suite à la disparition de l'OFNACER²⁰.
 - l'appel d'offre de reconstitution du stock national de sécurité (SNS)²¹. A Solenzo, 60% des commerçants étaient au courant de l'appel d'offre de Décembre 96. Parmi ces six commerçants, cinq reconnaissent avoir participé à un approvisionnement dans ce cadre. Un autre qui n'était pas au courant de l'appel d'offre reconnaît qu'il a reçu des commandes exceptionnellement élevées cette année. A Dédougou, quatre commerçants sur cinq sont au courant de l'appel d'offre de la SONAGESS même si deux commerçants seulement reconnaissent avoir approvisionné des commerçants ayant soumissionné. Ils sont d'ailleurs plus sensibilisés aux appels d'offre puisqu'ils en avaient l'habitude avec l'ex-OFNACER. Ce qui explique peut-être leur meilleure information et leur velléité d'indépendance par rapport aux grands commerçants de Ouagadougou et de Ouahigouya. Pour le présent appel d'offre ils reconnaissent qu'aucun n'en avait la capacité financière mais ils comptent mener des actions de lobbying pour changer les modalités de soumission (fractionnement des lots, délocalisation des appels d'offre car « il est indispensable d'avoir des connaissances pour ce genre de dossier »).

Cette tension sur le marché céréalier a été renforcée par des changements dans la structure du marché céréalier et dans le comportement des acteurs.

2. *Les changements dans la structure du marché*

[Voir Annexes VII et VIII]

Les commerçants n'évoquent pas toujours la libéralisation du marché mais ils notent :

a. Une augmentation du nombre de commerçants de céréales

(« on ne se connaît même plus »)

Ces nouveaux entrants sont de différents types :

- des commerçants des zones urbaines qui viennent s'approvisionner directement avec leur camion. D'ailleurs, les commerçants de Solenzo acceptent mal ce type de commerçants qui ont tendance à ne plus avoir exclusivement recours à eux ;
- des commerçants locaux ou des producteurs qui se sont mis à collecter des céréales ; ce type de commentaire est plus nuancé à Dédougou-ville où on ne note pas une augmentation du nombre de commerçants. La concurrence entre commerçants n'y est évoqué que par un seul

¹⁹ L'identification des acteurs de la filière céréalière (oct 97) montre qu'il y a des exportations en sorgho germé vers le Ghana. D'une façon générale, cette étude montre un regain d'activité des germeuses et des dolotières à cause de la substitution de la bière au dolo après la dévaluation du FCFA.

²⁰ Voir Annexe VII

²¹ Voir Annexe VII

commerçant. Même pour ceux qui remarquent un nombre croissant de collecteurs (« même avec 5 000 F les gens se lancent dans la collecte de céréales »), cela n'explique pas l'inflation car ces nouveaux collecteurs se trouvent dans des zones où les disponibilités sont excellentes ;

- des organisations comme l'UPA, Afrique verte et les banques de céréales du Sahel. A ce propos des organisations paysannes, l'étude du MARA (oct 97) observe que « depuis la libéralisation du commerce et des prix de céréales leur rôle en matière de collecte et de vente des céréales s'est accrue et elles se comportent en concurrentes aux commerçants. Les objectifs poursuivis sont d'assurer la sécurité alimentaire de leurs membres, mais de briser la spéculation des commerçants, en particulier dans les zones de production ».

b. Une modification du mode d'achat

Avec tous ces changements et le développement des moyens de communications, les achats se font de plus en plus à la demande (« contrat »). Ainsi, le commerçant de Ouagadougou qui a besoin de céréales téléphonera à son correspondant à Solenzo pour se renseigner sur les disponibilités. Il décidera alors d'envoyer (ou non) une semi-remorque.

Ainsi donc la nécessité de rentabiliser la location du camion, le nombre croissant d'intervenants et la forte demande de céréales expliquent en partie la hausse des prix.

3. *Le comportement des producteurs*

Ce point a déjà été abordé dans les entretiens avec les producteurs. Pour les commerçants, les producteurs sont de plus en plus exigeants lors des transactions. Ceci résulte de :

- la baisse du pouvoir d'achat des producteurs. Les commerçants citent notamment l'augmentation du prix des intrants, des frais médicaux et des frais de transport ;
- du niveau élevé des prix en 95-96 et des spéculations pessimistes sur l'issue de la campagne 96-97. A la récolte 96-97, les producteurs se sont donc basés sur les prix mirobolants pratiqués quelques mois auparavant et sur les anticipations concernant les disponibilités de la campagne. Ainsi donc le déroulement de la campagne pluvieuse entraîne des anticipations qui peuvent modifier aussi bien le comportement des producteurs que celui des commerçants. Par exemple, « le démarrage précoce de la saison au mois d'avril 97 et la dégradation de la situation pluviométrique à partir du mois de juillet ont fait que les travaux de semis et de ressemis se sont échelonnés jusqu'à la fin du mois d'août » (DIAPER, 1997b). Cette situation, et les anticipations pessimistes qu'elles provoquent risquent de maintenir une pression sur les prix pendant la campagne 97-98 ;
- du nombre croissant de producteurs/collecteurs qui sont en contact avec les camions de collecte. Ceux de Houndé n'hésitent pas parfois à se déplacer jusqu'à Ouagadougou pour vendre leurs céréales. Mieux informés sur la rentabilité de ce commerce, ils ont plus tendance à négocier.

On peut douter du fait que les producteurs aient du jour au lendemain acquis un pouvoir de négociation en vue de rétablir leur pouvoir d'achat. Notons cependant que les modifications intervenues sur les marchés céréaliers (la fixation d'un prix plancher, les achats à la commande) changent le rapport de force en faveur des producteurs lors de la négociation du prix.

Pour les commerçants même si la hausse des prix n'est pas directement liée à la dévaluation, le palier est franchi. Ils en veulent pour preuve la bonne récolte 96 qui n'a pas pu infléchir la flambée des prix.

La hausse des prix dépend du niveau des **disponibilités** (production céréalière, niveau des stocks, anticipation des producteurs sur l'issue de la saison des pluies...) et de la **demande** (nombre croissant des consommateurs par rapport aux producteurs, reconstitution du SNS, présence de commerçants étrangers...). Mais le point de vue des acteurs nous a aussi permis d'avoir accès à des explications moins mécaniques telles que le **changement de comportement des producteurs** lors des transactions, les **modifications du mode d'achat** des céréales, le **nombre croissant d'acheteurs** de céréales, le **rôle des organisations** (UPA, Afrique verte...). Ainsi donc, « le prix nominal d'une marchandise n'est pas cette grandeur aseptisée par un marché bien huilé, mais l'enjeux des intérêts économiques (vendeurs/acheteurs) que l'échange rend obligatoirement antagoniques. Interviennent la nature des rapports sociaux, les conflits entre capital, entre secteurs »²².

²² cf. Mounier (1992), p 320.

5. LA HAUSSE DES PRIX ET LES SYSTEMES DE PRODUCTION OU DE VENTE DES CEREALES

Quelles sont les conséquences de la hausse des prix sur ces systèmes et quelles sont leurs capacités de réaction et d'adaptation ? Peut-on émettre des hypothèses sur la durabilité de cette hausse des prix ? Telles sont les questions que nous aborderons dans cette partie.

A. LES SYSTEMES DE PRODUCTION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Le guide d'entretien que nous avons utilisé est articulé autour de trois thèmes principaux :

- l'identification du ménage : taille du ménage , activités secondaires ;
- les caractéristiques du système de culture : taille des parcelles, emblavement, utilisation d'une main-d'oeuvre salariée, degré d'intensification;
- l'utilisation de la production : l'autoconsommation, le stockage, les dons et la vente.

La détermination de la taille de l'échantillon et des critères de sélection des individus à interroger s'est faite en étroite collaboration avec des agents de développement rural. Ainsi, nous avons pu discuter avec une cinquantaine de producteurs au total : 20 producteurs à Solenzo, 16 à Dédougou et ses environs et 15 à Houndé²³. Afin de rendre compte de la diversité des situations, nous avons retenu trois catégories de producteurs : les autochtones, les migrants et les exploitants possédant des équipements motorisés. Notons que la distinction migrants/autochtones n'est en aucun cas ethnique. PIERONI (1989) dans une étude de plus grande envergure que la nôtre a montré que « la variable ethnique tend à prendre de l'importance » dans le choix des différentes stratégies d'exploitation. D'ailleurs, comme nous le verrons dans l'analyse, le fait d'être migrant par exemple entraîne un certain nombre de contraintes (foncières, sociales notamment le lien avec les dépendants restés dans la zone d'origine)/ avantages (revenus extra-agricoles issus de l'émigration en Côte d'Ivoire ou du commerce) ; et ces contraintes/avantages délimitent un choix des possibles différent de celui des autochtones.

Nous pensons donc que l'identification des stratégies technico-commerciales de nos trois catégories d'acteurs nous permettra d'émettre des hypothèses sur la durabilité des phénomènes observés sur les marchés.

²³ Voir Annexe II.

1. Les caractéristiques des exploitations agricoles

Caractéristiques	Solenzo	Dédougou	Houndé	Ensemble
Taille du ménage	17 personnes	17 personnes	9 personnes	15 personnes
Main d'oeuvre agricole familiale	9 personnes	10 personnes	4 personnes	7 personnes
Surface cultivable	13,7 ha	13,2 ha	4 ha	10,4 ha
% de ménage ayant cultivé du maïs	100%	33%	94%	71%
% de ménage ayant cultivé du sorgho	95%	100%	88%	94%
% de ménage ayant cultivé du mil		80%	6%	29%
% de ménage ayant cultivé du coton	75%	80%	50%	71%
% de ménage ayant cultivé du sésame	60%	13%	0%	27%
Scoton/Scérées	0,77	0,62	0,85	0,74
% de ménage ayant utilisé du NPK ²⁴	85%	33%	75%	67%
% de ménage ayant utilisé de l'urée	65%	27%	63%	51%
% de ménage possédant un tracteur	10%	13%	0%	8%
% de ménage possédant une charrue	95%	73%	63%	78%
% de ménage possédant une charrette	95%	87%	57%	80%

Nos entretiens avec les producteurs. Données concernant la campagne 96-97.

a. Présentation des échantillons

Nous avons à faire à un groupe d'exploitations agricoles particulières du Burkina. 71% d'entre elles cultivent du coton et elles ont un fort taux d'utilisation des engrains et du matériel agricole.

Solenzo

Nous nous sommes entretenus avec 12 autochtones, 8 migrants et 2 exploitants motorisés. Il s'agit de **ménages agricoles de grande taille** (17 personnes) cultivant des champs de 13,7 ha en moyenne. Même dans cette **zone cotonnière par excellence**, les céréales restent majoritaires dans l'emblavement puisque le rapport de la surface cotonnière sur la surface céréalière est de 0,77. C'est une agriculture intensive en main-d'œuvre et en intrants (85% des producteurs utilisent du NPK sur les céréales, 65% pour l'urée). De même, le taux de mécanisation est exceptionnel avec 95% des ménages qui possèdent une charrue et/ou une charrette et 10% qui sont motorisés.

Dédougou

Nous avons pu discuter avec 2 exploitants agricoles de Dédougou-ville (tous motorisés), 6 à Bourasso²⁵ et 7 à Yé²⁶.

La taille des ménages et des parcelles, la place de la culture du coton sont comparables à ceux de Solenzo.

²⁴ Pour des céréales.

Au niveau national, l'étude sur « l'approvisionnement et la distribution des intrants et équipements agricoles » estime que 35% du NPK - urée a été utilisé sur des céréales (soit 78% de la surface agricole) et 56% sur le coton (7%). Les trois provinces de notre étude représentent 54% de la consommation de NPK-urée du pays.

²⁵ Village à une trentaine de kilomètres au nord - ouest de Dédougou.

²⁶ A une cinquantaine de kilomètres au nord - est de Dédougou.

Précisons que dans la zone de Dédougou nous avons été introduits par un agent de l'UPA.

L'échantillon de Dé dougou se distingue plutôt par la prépondérance du mil qui devance désormais le maïs et par un taux d'utilisation des intrants plus faible. Seulement un tiers des ménages de Dé dougou utilise du NPK et/ou de l'urée sur leurs céréales (ils étaient 85% à Solenzo).

Avec 26 personnes les ménages agricoles de Yé sont en moyenne quatre fois plus grands que ceux de Bourasso et exploitent des champs 2 fois plus grands.

En ce qui concerne l'emblavement, tous les agriculteurs interrogés à Yé cultivent du coton avec un ratio coton/céréales nettement plus élevé qu'à Bourasso (0,79// 0,21). Seulement un tiers des ménages possède une charrue à Bourasso (100% à Yé).

Houndé

Nous avons pu discuter avec seize chefs de ménage : 8 autochtones et 8 migrants. Cet échantillon se caractérise par la petite taille des ménages (9 personnes au lieu de 17 à Solenzo et Yé) et des parcelles (4 ha).

Le coton n'est pratiqué que par la moitié des ménages. Cependant, là où il est cultivé, le ratio « surface emblavée en coton » sur « surface emblavée en céréales » est plus fort que dans les autres villes, ce qui met en évidence un système de rotation sorgho-maïs/coton.

Le taux de mécanisation est intermédiaire entre ceux des deux autres régions. Ces moyennes recouvrent des différences selon les types d'exploitations.

b. Les différences selon les types d'exploitations

Migrants/autochtones

Les ménages de migrants sont en moyenne deux fois plus grands que ceux des autochtones alors que leurs champs ont des tailles comparables. Cette différence a un impact sur le niveau de consommation alimentaire du ménage.

Les migrants cultivent moins fréquemment du coton. Par exemple, à Solenzo, tous les autochtones cultivent du coton contre 38% de migrants. Mais ces derniers ont des parcelles de coton plus grandes que les autochtones (3,4 ha au lieu de 2,3 ha). A Houndé, ces parcelles sont aussi grandes que celles de céréales.

Motorisés

A Solenzo, l'un de ces exploitants possède trois tracteurs dont le premier a été acquis en 1986. Le second a acheté son tracteur en 1996. Il s'agit de ménages agricoles de grande taille (30 personnes) exploitant une superficie moyenne de 54 ha. La surface cotonnière représente 85% de la surface céréalière.

A Dé dougou nous avons aussi deux exploitations motorisées. Ce sont des ménages beaucoup plus petits (13 personnes au lieu de 30 à Dé dougou) qui cultivent des champs plus petits (25 ha en moyenne au lieu de 54). L'un d'entre eux ne fait jamais de coton.

2. *L'utilisation de la production*

Production = consommation + ventes + stock + dons + semences + pertes.

	Solenzo	Dédougou	Houndé
Stock actuel/ production 96-97	0,45	0,34	0,40

Notre enquête. mai 1997.

Les taux de stockage de ces trois échantillons sont comparables. Notons qu'il ne s'agit là que d'ordre de grandeur étant donné les difficultés d'estimation que nous avons rencontrées. **Le taux de stockage est légèrement plus fort chez les migrants** (0,5 au lieu de 0,4 chez les autochtones) et à Yé. Il semblerait donc que plus les ménages sont grands plus ils ont tendance à stocker. Dans ces exploitations de sorgho/maïs, le stock est généralement constitué de sorgho. Le maïs étant plus précoce et se conservant moins bien que le sorgho, il est entamé en premier lieu.

En ce qui concerne le taux de commercialisation au mois de Mai, il est plus faible chez les migrants. A Solenzo, la moitié d'entre eux ne vendent pas de céréales et ceux qui l'ont fait n'ont vendu que 13% de leur production. Dans ce groupe, on privilégie l'autoconsommation (cf. la taille des ménages) et les dons (notamment vers leur région d'origine). Les migrants qui décident de s'intégrer dans un marché agricole choisiront le coton. La faible commercialisation de céréales à Yé (ménages de grande taille) correspond à une stratégie comparable à celle des migrants de Solenzo et Houndé.

3. *Les périodes de mise en marché*

On distingue quatre périodes de mise en marché : Noël, avril-juin (réparation du matériel agricole et salaire de la main d'œuvre), avant la récolte, selon les besoins.

Les périodes de mise en marché sont assez distinctes selon les groupes.

a. Les autochtones

Ils sont fortement christianisés. Noël est la période de prédilection pour la vente des céréales. Il ne s'agit pas simplement d'assurer les dépenses festives. C'est aussi un moyen de rémunérer la main-d'œuvre familiale à la récolte. En effet, c'est dans ce groupe que le rapport main-d'œuvre familiale/taille du ménage est le plus fort (0,73). Et à Noël l'argent du coton n'est pas toujours disponible.

Ensuite vient la période de mai-juin. La commercialisation des céréales permet alors de réparer le matériel agricole, de rémunérer la main-d'œuvre salariée et d'acheter les condiments pour l'alimentation des travailleurs.

A Houndé, les autochtones ont des périodes de vente (Noël, avril-mai) comparables à ceux de Solenzo même si le déstockage avant récolte est plus fréquent²⁷. Pour la période de Noël, mêmes commentaires à Bourasso. Par contre ils vendent plus selon leur besoin certainement parce qu'ils font moins de coton. A Yé, il y a moins de chrétiens et moins de besoins à Noël. Par ailleurs l'argent du coton permet d'attendre les mois de mai-juin avant de commercialiser les céréales.

b. Les migrants

Ils sont peu concernés par la vente de céréales (nombre de ménages et taux de commercialisation). La plupart de ceux qui vendent n'ont pas de période de prédilection, ils cherchent généralement à résoudre un problème urgent.

²⁷ Voir plus loin. Le statut social de ces personnes et la part plus forte des dons.

Certains attendent que l'issue de la prochaine saison soit assurée. Ils bénéficient ainsi de prix rémunérateurs à un moment où leur besoin en trésorerie pour la rémunération et l'alimentation de la main-d'œuvre agricole est très fort. Par ailleurs une telle attitude est tout à fait compatible avec un comportement privilégiant l'autoconsommation²⁸.

c. Les exploitations motorisées

C'est pour ce type d'exploitations que la stratégie commerciale est la plus marquée. Tous vendaient généralement en juin-juillet parce que les prix sont plus rémunérateurs. Etant donné les volumes commercialisés (jusqu'à 60 tonnes) et les écarts de prix entre la récolte et la soudure, la marge bénéficiaire n'était pas négligeable.

Notons cependant que 3/4 changent de période de vente. Ils livrent à l'Union des Producteurs Agricoles ce qui leur permet d'éviter les problèmes de stockage (pertes de 2 t/an) et d'enlèvement pendant la saison des pluies et peuvent éventuellement bénéficier de ristournes. Un sur trois a commencé ses livraisons à l'UPA en 96, les deux autres prévoient de le faire en 97 mais l'un d'entre eux a déjà vendu ces céréales dès février 96. Selon lui, parce que sa récolte de coton a été médiocre mais le niveau des prix a dû accélérer sa décision.

4. L'impact du prix des céréales sur les décisions d'emblavement

Comment les producteurs réagissent-ils à la hausse des prix, certaines caractéristiques du système de production sont-elles des contraintes ?

a. Solenzo

- chez les autochtones : l'emblavement est surtout fonction du système de rotation maïs/coton. Au delà de son intérêt agronomique (« nos sols sont pauvres, nous sommes obligés de pratiquer la rotation »), la rotation permet aux producteurs d'équilibrer leur trésorerie tout en assurant la sécurité alimentaire de leur famille : le coton permet d'avoir accès aux crédits²⁹ et d'assurer les grosses dépenses de la famille³⁰. Quant au maïs, il sert pour l'alimentation de la famille et la rémunération de la main d'œuvre. On voit donc que maïs et coton sont imbriqués tant au niveau du système de production qu'au niveau des comptes du ménage.

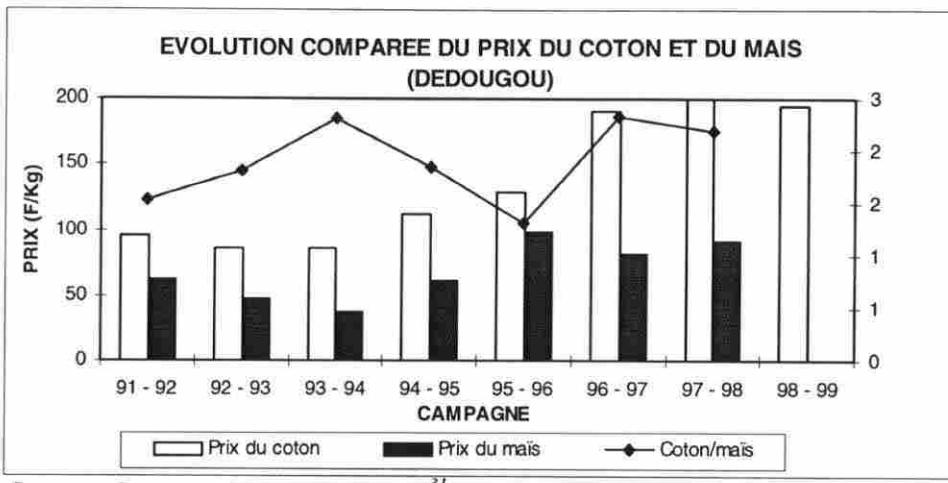
On pourrait penser que dans ce groupe où la commercialisation des céréales est partie intégrante du fonctionnement de l'exploitation agricole, la hausse du prix des céréales entraînera une modification des stratégies d'emblavement. **Pourtant le niveau actuel du prix des céréales ne semble pas provoquer un engouement particulier pour les céréales bien au contraire le rapport « surface emblavée en coton » / « surface emblavée en céréales » passe de 0,77 en 96-97 à 0,91 pour les prévisions de 97-98.** Il faut dire que parallèlement à la hausse du prix des céréales, le prix du coton a été réajusté suite à la dévaluation comme on peut le voir sur le graphique ci dessous :

²⁸ Pour une approche complémentaire des stratégies des migrants par rapport au prix du marché et à la sécurité alimentaire, voir SANTAMALAZZA, SORGHO (1989).

²⁹ Accès et remboursements des crédits « culture attelée » et « intrants » accordés par la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) et la SOFITEK.

³⁰ Achat d'un moyen de transport, investissement immobilier... Un quotidien (Observateur Paalga du 29/07/97) titre « quand le coton va, tout va » avec à l'appui les interviews de responsables d'usines de cycles et de matériels de construction. « Les angoisses de la SOFITEK sont nos angoisses », « la SOFITEK étant le moteur, il faut suivre ses mouvements », « il n'est pas exagéré de dire que 50% de notre production sont écoulées dans les régions cotonnières ».

Cf. PIERONI (1989) pour les décisions de produire et de vendre les céréales en zone excédentaire, et l'impact du coton sur ces décisions.



Source : Données SIM et UPCCBM³¹.

Par ailleurs, ce regain d'intérêt pour le coton est lié à des modifications dans cette filière. En effet :

- une usine de décorticage de coton vient d'être inaugurée ce qui signifie que « l'argent se rapproche ».
- face aux délais de paiements et aux problèmes de caution solidaire dans certains groupements villageois, des agriculteurs avaient décidé de prendre leur distance vis-à-vis du coton. Mais avec la politique d'assainissement lancée par la SOFITEX et la CNCA, notamment la création de groupements de producteurs de coton avec des effectifs plus restreints et un système de cooptation qui semble augurer une gestion plus transparente, l'engouement pour le coton renaît. Certains de nos interlocuteurs en veulent pour preuve la pénurie de semences de coton qu'il y avait à Solenzo en début de campagne.

Il faut dire que l'environnement agro-économique de la campagne 96-97 à Solenzo incite les producteurs à plus de méfiance face à toute flambée de prix agricoles. En effet, en 1996-97, 60% des agriculteurs avaient cultivé du sésame. En fait, ces agriculteurs réagissaient favorablement au niveau exceptionnel du prix du sésame lors de la campagne 95-96 et à l'installation d'une société hollandaise de collecte du sésame dans la région. De plus, la culture du sésame présente un avantage technique non négligeable, car le semis se fait à la volée et peut être assez tardif. Cependant face à la production exceptionnelle de 96 -97, les prix ont chuté. On comprend donc que ces producteurs qui ont expérimenté « l'effet King » dans le cas du sésame craignent de le faire pour les céréales. Ainsi donc, ce n'est pas le niveau des prix qui influencent en premier lieu la décision des agriculteurs mais plutôt leur aversion pour le risque et le niveau d'incertitude qui règne sur le marché. Dans ce groupe, plus de la moitié des producteurs soutiennent qu'ils augmenteraient leur production de céréales si les prix étaient fixés. Mais en même temps, ils ne veulent pas subir les lourdeurs que nécessiterait un tel encadrement des prix : « pour le maïs, je décide de vendre à qui je veux et quand je le souhaite. Il y a moins de discussions qu'avec le coton ».

Dans les rares cas où on note une réaction à la hausse des prix des céréales, il s'agit plutôt d'assurer sa sécurité alimentaire « les enfants grandissent et il faut les nourrir » au lieu d'accroître l'offre commercialisable.

Le choix entre les différents types de céréales dépend de considérations techniques (le sorgho résiste mieux à la sécheresse, le maïs à l'avantage de pouvoir sécher sur pied pendant qu'on récolte le coton) ou culturelles (habitudes alimentaires).

³¹ Nous n'avons pas de données sur les coûts de production qui nous permettraient de relativiser le rapport coton/céréales.

Chez les migrants : étant donné les caractéristiques de ce groupe (ils sont peu nombreux à faire du coton et commercialisent peu leur céréale) les réactions vis-à-vis de la hausse des prix des céréales sont différentes et assez diverses.

Ils sont 2/8 à recommencer la culture du coton en 97. Ils **réagissent favorablement à l'implantation de l'usine de décorticage de coton et craignent « l'effet King »** observé pour le sésame. Un autre aurait voulu augmenter sa surface cotonnière mais il affirme avoir des **contraintes foncières**.

Le problème foncier est aussi évoqué par un autre migrant pour expliquer pourquoi il ne peut pas accroître la commercialisation de ces céréales ; comme par ailleurs **il ne fait pas de coton, il dit ne pas avoir accès aux intrants** qui lui permettrait d'intensifier sa production.

Dans ce groupe, les céréales doivent servir avant tout à nourrir la famille. Un seul augmente sa surface céréalière. Dans la plupart des cas il ne s'agit pas d'augmenter l'offre commercialisable, ils cherchent à éviter l'achat de céréales pour l'alimentation de la famille tant que les prix sont aussi élevés.

Les céréales ne sont pas encore perçues comme une source de revenus monétaires. Ceux-ci sont acquis grâce au coton, au commerce et à d'autres activités secondaires.

b. Yé

La culture du coton permet l'accès aux intrants et aux crédits d'équipements. Ce n'est donc pas un hasard si les modifications les plus flagrantes au niveau de l'emblavement visent à améliorer cet accès. Par exemple, un de ces agriculteurs compte passer de 5 à 8 ha de coton pour pouvoir rembourser un crédit et acheter un motoculteur. De plus, grâce au coton, il est l'un des rares à utiliser du NPK sur ces céréales. Par ailleurs, cette culture est aussi une source non négligeable de revenus monétaires.

D'une façon générale, il y a très peu de changements dans ce village. L'emblavement est décidé afin que la surface cotonnière ne soit ni trop grande (éviter les risques d'achat de céréales) ni trop petite (pour être rentable).

c. Bourasso

A Bourasso, 84% des exploitants **augmentent leur superficie emblavée en céréales** (par défrichage et/ou diminution de la surface de coton car ils semblent plus marqués par l'attaque de chenille). Le seul qui ne le fait pas se considère trop vieux pour augmenter sa superficie. Il est vrai que dans ce village ils pratiquent depuis cette campagne **le système de prix plancher**, ils se sentent donc moins exposés à l'effet King. Ils réagissent favorablement à la hausse des prix mais moins intensifiés qu'à Solenso, ils optent pour une augmentation de la superficie emblavée (surtout de sorgho). Le coton comme source privilégiée d'accès au crédit « culture attelée » est bien visible dans ce groupe.

d. Houndé

Comme nous l'avons déjà souligné, la rotation est au cœur du système de production à Houndé. Il y a donc peu de souplesse dans leur décision d'emblavement.

Chez les autochtones, ceux qui augmentent leur surface de céréales (4/8) ne le font pas spécialement pour accroître leur excédent commercialisable. Etant donné qu'ils leur arrivent d'acheter des céréales et que le niveau des prix des céréales a augmenté, ils cherchent simplement à **éviter le recours au marché**. 2 des 5 producteurs de coton maintiennent leur surface emblavée en coton tant qu'ils n'auront pas fini de **payer leur crédit d'équipement agricole**.

Chez les migrants, les changements sont encore moins notables (7/8 ne changent rien. Contrainte foncière plus forte? ?). Le seul qui compte modifier son emblavement à la prochaine campagne augmentera sa superficie emblavée en sorgho. Il compte ainsi diminuer le recours au marché et alimenter sa famille.

e. Le cas des motorisés

A Solenzo, celui qui a acquis son tracteur en 1996 augmente sa superficie de 2/3 en 97-98 afin de rembourser le crédit de 7 ans qu'il a contracté pour cet achat. Il est d'autant moins sensible à la hausse des prix des céréales qu'il a eu une très mauvaise expérience l'année dernière avec le sésame.

Le second pratique systématiquement la rotation maïs/coton³². Il admet que le prix actuel du maïs permet de générer des marges à l'hectare comparables au coton mais il se pose la question de la durabilité de cette embellie et craint une collusion entre les commerçants afin de baisser les prix à la production.

Les motorisés de Dédougou réagissent mieux à la hausse du prix des céréales. Celui qui faisait du coton en 96-97 décide d'en faire trois fois moins en 97-98. Il augmente sa superficie agricole au profit du maïs qui passera de 5 à 31 ha. Il réagit d'autant plus favorablement à la hausse du prix des céréales que son rendement en coton a été médiocre l'an passé. Pour des raisons techniques, le deuxième n'augmentera la surface de maïs qu'à partir de 98³³.

Le rapport au marché est lié au statut socio-économique (migrant/autochtone, activité secondaire rémunératrice permettant de cultiver des céréales uniquement pour l'autoconsommation, famille nombreuse...) et **au système de production en place** (niveau d'intensification et imbrication coton/céréales). **Si bien que l'effet de la hausse des prix est loin d'être mécanique et clair.** Il dépend fortement de l'environnement socio-économique dans lequel on se trouve. A Bourasso, la fixation d'un prix minimum à la vente rassure les producteurs. Ce sont eux qui réagissent le plus favorablement à la hausse des prix, ils n'ont pas à craindre l'expérience désastreuse des producteurs de sésame de Solenzo. On retrouve ainsi le problème de l'instabilité des prix posé par EGG (1994) : « l'instabilité résulte en grande partie de la faible insertion des producteurs dans le marché, elle hypothèque elle-même l'intensification de la production (clé de l'augmentation de la commercialisation) en accroissant le risque lié à l'investissement productif dans la mise en culture » (p11). Dans le cas de Bourasso, le prix plancher est une incitation à l'augmentation de la production ; mais dans cette zone, on est bien loin des investissements productifs susceptibles d'accroître de façon durable la production. Par ailleurs, l'engouement pour les céréales est plus mitigé à Solenzo et à Yé à cause de la place particulière qu'y occupe la production cotonnière.

A Solenzo, ce statut particulier est renforcé avec l'installation d'une nouvelle usine de décorticage. A Yé, une mécanisation beaucoup plus récente explique la persistance du coton afin de rembourser les crédits. Dans ces deux zones, ceux qui veulent réagir positivement à la hausse des prix des céréales, optent pour une intensification de la production céréalière.

Ces résultats posent le problème de l'accès aux intrants en dehors de la filière coton et montrent que le degré d'incertitude de la filière céréalière (crédit, crainte de l'instabilité des prix) freine l'augmentation de l'offre commercialisable de céréales.

³² Il a arrêté le sorgho car son rendement (1,2t/ha) était largement inférieur à celui du maïs (2,2t/ha au pire).

³³ Il préfère laisser reposer son sol en 97-98. En 98, la surface de maïs sera de 20 ha (au lieu de 5 en 96).

5. *La sécurité alimentaire des ménages agricoles*

- a. Les exploitants agricoles sont aussi des acheteurs de céréales.

Solenzo

Année	Autochtones	Motorisés	Migrants	Ensemble
1992	1	0	1	2
1994	2	0	0	2
1996	4	1	4	9

Malgré la grande taille de leur famille, les migrants n'ont pas acheté plus de céréales pour leur consommation ces cinq dernières années.

Dédougou

Année	Bourasso (5/6)	Motorisés (2/2)	Yé (1/7)	Ensemble (7/15)
1996	3	2	0	4
Prévision pour 97	3	0	1	3

Si l'achat des céréales par les motorisés n'est pas un critère d'insécurité alimentaire, ce n'est pas le cas à Bourasso où les sources de revenus sont moins importantes et les achats plus réguliers.

Malgré la grande taille des ménages, l'achat de céréales pour la consommation est plus rare à Yé, seul un agriculteur envisage l'achat de céréales en 97. On retrouve le fait que l'argent du coton évite de vendre des céréales au point de devoir en racheter.

Hounde

Année	Autochtones (4/8)	Migrants (3/8)	Ensemble (7/16)
1996	2	2	4
Prévision pour 97	2	2	4

Ces fréquences identiques recouvrent cependant des réalités différentes. Les autochtones qui achètent ont un statut social bien particulier. Ce sont deux vieux qui exploitent des petites parcelles ; le chef de village et le pasteur qui doivent donner régulièrement des céréales.

Quant aux migrants ils doivent acheter des céréales pour nourrir leur famille nombreuse d'autant plus qu'ils envoient beaucoup de dons dans leur région d'origine. Dans ce cas, ils s'arrangent pour acheter des céréales dès que possible avant que les prix n'augmentent.

- b. La place de l'élevage dans l'exploitation agricole.

L'élevage agit de façon directe (auto consommation) et indirecte sur la sécurité alimentaire du ménage agricole³⁴. En modifiant les termes de l'échange, la hausse des prix modifie cette action indirecte. En effet, l'élevage est souvent cité comme une activité rémunératrice permettant l'achat de céréales et/ou évitant la vente de céréales au détriment de la sécurité alimentaire du ménage.

L'élevage est toujours considéré comme une épargne. HOUTON cité par PIERONI (1989) notait que « les villageois estiment peut être que leurs animaux, qui se reproduisent ont une rentabilité plus

³⁴ Voir Annexe VI.

élevée que les réserves de céréales ». Par ailleurs, certains des agriculteurs que nous avons rencontrés voit dans l'élevage une épargne dont le taux d'intérêt peut être très avantageux en cas de maladies du bétail.

B. LE CAS DES COMMERCANTS

Le guide d'entretien avec les commerçants permet d'aborder deux thèmes principaux :

- l'identification du commerçant et de ses activités ;
- son analyse de la structure du marché et des prix

Nous avons enquêté dans les trois villes³⁵ où nous avons rencontré les producteurs. Nous n'avions pas établi de plan d'échantillonnage pour mener ces entretiens qui ont duré une heure en moyenne. Cependant à Solenzo et à Dédougou, nous avons pu réduire les biais liés à une telle méthode en profitant de l'expérience des enquêteurs du Système d'Information sur les Marchés qui font les relevés hebdomadaires des prix dans ces villes et connaissent bien les céréaliers. Notre échantillon est finalement constitué de **10 commerçants à Solenzo, 5 commerçants à Dédougou et un seul à Houndé**³⁶.

Caractérisation des commerçants interrogés

a. Le statut

Le statut des commerçants interrogés.

Les limites entre les différentes catégories sont parfois difficiles à déterminer mais nous considérons qu'un grossiste réalise régulièrement des transactions d'au moins dix tonnes, un demi-grossiste entre 5 à 10 tonnes enfin, le détaillant vend au sac voire à la tine.

Statut	Grossiste	Demi-grossiste	Détaillant	Demi-grossiste et détaillant
Nombre	5	3	2	6

L'échantillon est équilibré entre « gros » et « petit ». C'est à Dédougou qu'il y a le plus de demi-grossistes/ détaillant (4/5). Cela reflète la spécificité de cette ville qui est à la fois un centre de groupage d'une zone de production excédentaire (d'où la présence des demi-grossistes) et un centre semi-urbain (cf. les détaillants).

* Le niveau de spécialisation des commerçants dépend de l'urbanisation de la zone où ils exercent (un seul commerçant de Dédougou vend uniquement des céréales alors qu'ils sont 9/10 à Solenzo) et de la localisation de ce marché (en terme d'urbanisation, Houndé est comparable à Solenzo. Cependant les commerçants sont moins spécialisés à Houndé parce qu'ils se trouvent sur l'axe Ouaga-Bobo).

b. L'ancienneté

Durée	3 à 10 ans	11 ans	15 à 25 ans
Nombre	8	2	6

³⁵ Voir Annexe II. Carte.

³⁶ Dans cette ville nous avons plutôt privilégié les entretiens avec les producteurs.

Parmi les 8 commerçants qui ont moins de 10 ans d'exercice on distingue deux groupes :

- 3 d'entre eux sont entrés dans le marché céréalier³⁷ en 91-92 en pleine libéralisation du secteur,
- 4 autres ont soit changé de statut³⁸ soit commencé à vendre des céréales depuis 94.

Quant à la dernière catégorie, elle concerne surtout des commerçants de Dédougou (4/6) qui ont commencé à vendre des céréales en 78 ou en 82. Ces dates correspondent au début des achats puis à l'ouverture d'un centre de collecte de l'OFNACER à Dédougou. Il semblerait que la présence de cet organisme explique la longévité des commerçants dans cette ville.

La relation de cause à effet entre les changements macro-économiques (présence de l'OFNACER, libéralisation, dévaluation) et les décisions de ces commerçants n'est pas établie pour autant.

Toutes les personnes interrogées vendent des céréales toute l'année et possèdent une boutique. Nous n'avons donc pas pu nous rendre compte de la multiplication du nombre de collecteurs occasionnels à la récolte évoquée par certains pour expliquer la hausse des prix.

c. La capacité de stockage

La période de collecte va de novembre à février même si cette année les commerçants de Solenzo et Houndé trouvent que les quantités commercialisées par les producteurs au mois de mai sont exceptionnelles.

La collecte étant concentrée sur une courte période, il était intéressant d'estimer leur capacité de stockage³⁹.

Capacité de stockage	10 à 20 tonnes	30 à 60 tonnes	105 et 320 tonnes
Nombre	6	6	2

La capacité de stockage n'est jamais totalement exploitée. Ceux qui stockent le font dans la perspective de compléter une commande. On comprend mieux la tension sur les marchés provoqués par les appels d'offre. Les commerçants expliquent la faiblesse des stocks par le manque de capacité financière et la nécessité de multiplier les transactions pour « ne pas laisser dormir l'argent ». Le niveau actuel des prix accentue ces contraintes.

d. Le recours à des collecteurs

80% des commerçants ont recours à des collecteurs. Il est cependant difficile de distinguer un commerçant villageois indépendant d'un collecteur faisant partie intégrante d'un réseau. Quoiqu'il en soit, les collecteurs donnent des informations sur les disponibilités et les prix et permettent de regrouper des grosses quantités en peu de temps. Avec la persistance des réseaux de collecteurs⁴⁰, les prix continuent à être dirigés à partir des grands centres urbains où il n'est pas exclu que les commerçants de céréales qui vendent aussi des produits importés aient tendance à transmettre l'inflation des produits importés suite à la dévaluation sur les céréales.

³⁷ A Solenzo.

³⁸ Il s'agit de trois commerçants de Solenzo qui ont : - quitté un centre urbain pour s'installer dans cette ville, - quitter des parents pour s'installer à leur propre compte, - cessé la vente occasionnelle de céréales pour le faire à plein temps.

³⁹ Cette estimation a été faite par les commerçants. Ils l'ont faite en nombre de sacs de « 100 kg ».

⁴⁰ Selon l'étude du MARA (oct. 97), 45% des commerçants de céréales utilisent un réseau de collecteurs.

A Solenzo, on note que la pratique du préfinancement est en nette régression. Peut-être parce que la présence des camions dans cette région évite l'envoi préalable d'argent et qu'à la différence de Dédougou la zone de collecte est moins étendue.

Le tarissement du préfinancement peut être préjudiciable pour certains collecteurs qui profitaient du délai entre la réception de l'argent et la livraison des céréales pour faire d'autres transactions et faire fructifier ces avances.

e. Les sources de financement

Types de financement	Unique source	Ière source	IIème source	IIIème source
Fonds propres	3	8	4	0
Financement informel	0	1	4	3
Banque	1	3	2	0

Le recours aux fonds propres est la principale source de financement. Le recours au financement informel est rarement évoqué en premier lieu. Est-ce que c'est le tarissement du préfinancement déjà évoqué dans le cas des collecteurs de Solenzo qu'on retrouve dans ce groupe? Ou s'agit-il simplement d'un manque de discernement entre les fonds injectés par le réseau et les fonds personnels?

Notons que deux commerçants de Solenzo utilisent le crédit bancaire comme première source de financement depuis 1995. Il leur fallait accroître leur capacité financière face à la hausse des prix. L'un d'entre eux pense que « les commerçants maliens s'en sortent mieux parce qu'ils sont familiers du crédit bancaire ». A Dédougou, 3 commerçants sur 5 évoquent le crédit bancaire. S'agit-il d'une formalisation du financement informel ? Quoiqu'il en soit avec cette hausse des prix, la capacité financière pour être demi-grossiste devient plus importante et repose la question du crédit.

f. Le mode de fixation des prix.

La marge unitaire⁴¹ des commerçants interrogés ne semble pas avoir évolué avec la hausse des prix. Les commerçants fixent leurs prix afin de maintenir cette marge constante. Informés du prix à la vente, ils en déduisent leur marge unitaire et fixent leur prix d'achat. Il semblerait que les prix pratiqués dans les marchés voisins influencent aussi les prix d'achat⁴² des céréales.

Ce sont donc les producteurs et dans une moindre mesure les commerçants villageois qui seraient les principaux bénéficiaires de la hausse des prix. Les commerçants des gros bourgs ruraux se contentant de l'augmentation du volume des transactions pour améliorer leur bénéfice. Il est cependant très probable que la marge réelle au kilo ait augmenté puisque les mesures ne sont pas étalonnées. Ce jeu sur les poids et les mesures a été surtout évoqué par les producteurs.

⁴¹ A Solenzo, la marge unitaire par « sac de 100 kg » est de 250 F

⁴² Par exemple le marché de Béna qui se tient tous les dimanches influencerait fortement celui de Solenzo qui a lieu le lendemain.

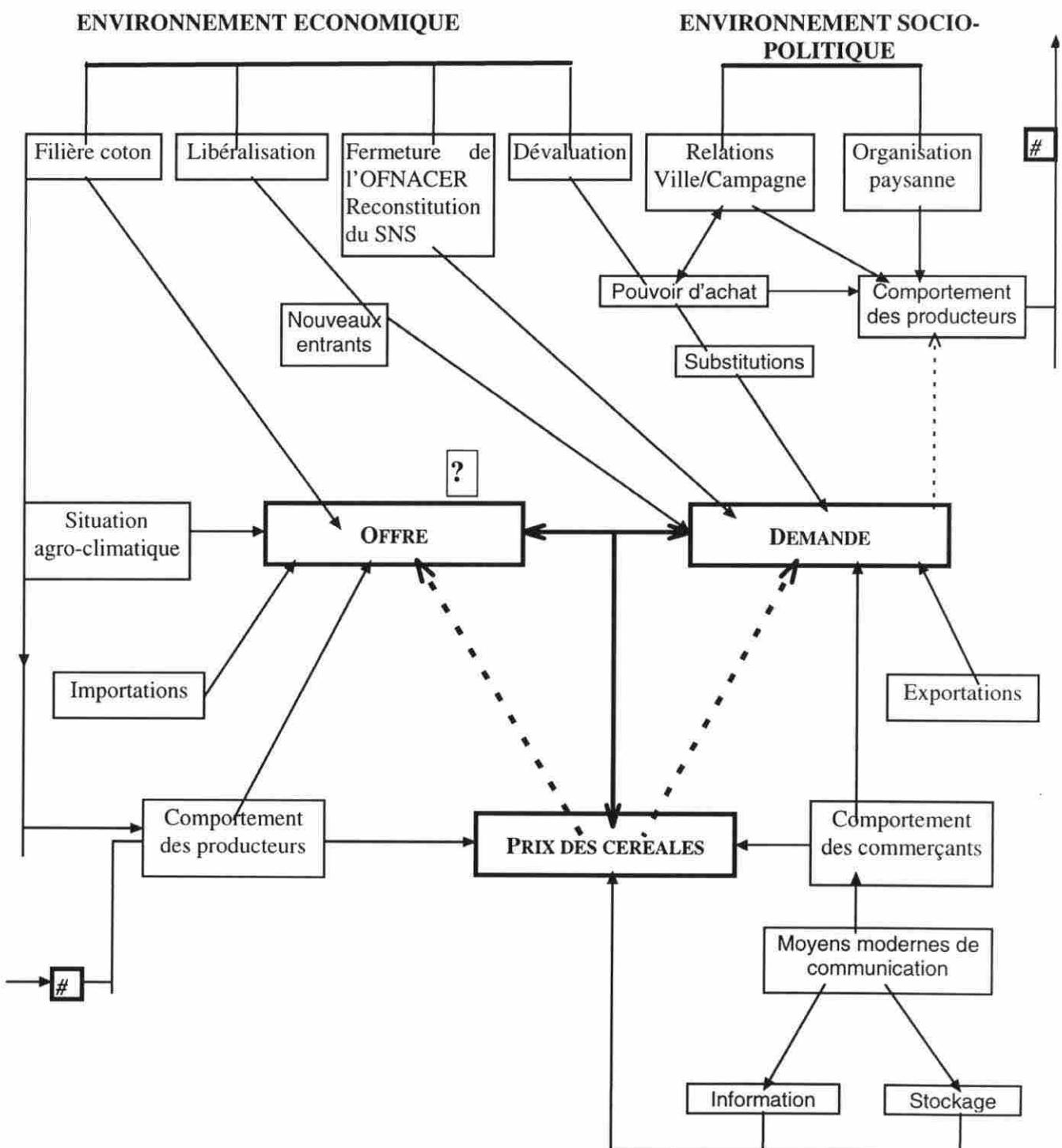
Dans le cas des commerçants, il est moins évident de faire un lien entre la structure du système de vente et les stratégies d'adaptation. Nous en avons cependant identifié quelques-unes en étudiant le début des activités dans les céréales (qui coïncide avec les périodes clés de l'histoire de l'OFNACER), les sources de financement (avec la part croissante du crédit bancaire au niveau des grossistes) et les stratégies d'intégration verticale en dehors des réseaux traditionnels de collecteurs villageois/commerçants urbains⁴³. Les autres informations sur l'organisation de ces commerçants permettent de mieux comprendre les explications de la hausse des prix (stockage, mode de fixation des prix et place des collecteurs).

⁴³ Six commerçants sur seize adoptent ce type de stratégie qui consiste à avoir une autre boutique soit dans une zone d'approvisionnement plus reculée, soit en zone urbaine.

6. CONCLUSION GENERALE

La hausse du prix des céréales s'est faite dans un contexte général inflationniste. Elle a débuté en 1995 et touche aussi bien les marchés de production et de consommation. Particularité supplémentaire de cette hausse, elle est appréciable dès la récolte.

L'analyse de l'évolution de la production et des stocks met en évidence quelques tensions sur les disponibilités de maïs et de mil en 95-96. Cependant la production céréalier moyenne s'est nettement accrue depuis 1991. Il faut donc mobiliser les changements dans l'environnement économique (libéralisation du secteur céréalier, restructuration de la filière coton, demande sous-régionale) et le comportement des offreurs pour entièrement comprendre l'ampleur de cette hausse des prix.



Il nous semble que cette hausse des prix est un changement durable à cause des rétroactions qu'elle a pu susciter depuis 1995 sur le comportement des producteurs et commerçants.

Au niveau des producteurs :

Même dans ces zones excédentaires, beaucoup d'entre eux se considèrent d'abord comme des consommateurs de céréales. Pour l'instant, le niveau des prix ne les incite pas forcément à accroître leur production commercialisable. Leur premier objectif est de limiter l'achat de céréales pour leur propre consommation ; ce type de réaction est d'autant plus fort que le ménage est grand et qu'ils ont d'autres sources de revenus monétaires.

Parallèlement à ces réflexes anti-risques, on note quelques évolutions lors des transactions sur les marchés. Même si les changements dans leur stratégie de mise en marché des céréales commencent juste à émerger, les producteurs que nous avons rencontrés sont de plus en plus conscients de la valeur de leurs céréales et ne veulent plus les brader. La libéralisation des prix et du commerce des céréales s'est accompagnée de l'émergence d'une nouvelle forme de réglementation instituée non plus par l'Etat mais par les paysans eux-mêmes. Ainsi à Bourasso, ils ont institué un système de prix plancher et une taxe sur la collecte. Les informations obtenues auprès des commerçants montrent que ces pratiques plus ou moins institutionnalisées existent dans plusieurs villages du Mouhoun et du Houët.

L'importance de la diversité et de la régularité des revenus sur la sécurité alimentaire des ménages pose le problème des producteurs acheteurs nets de céréales que la spécificité de la zone que nous avons étudié ne nous a pas permis d'aborder.

Au niveau des commerçants :

Suite à la modification du système de collecte et à l'arrivée de nouveaux acteurs, les commerçants se livrent parfois une concurrence sans merci qui participe à la flambée des prix.

La hausse des prix est un constat incontournable pour tout analyste du secteur céréalier burkinabé et il semblerait qu'un palier a été franchi et qu'on retrouvera difficilement les prix pratiqués avant 94. Reste à savoir si les bénéficiaires actuels de la hausse des prix (les producteurs excédentaires et les commerçants grossistes des centres urbains) sauront maintenir leur situation privilégiée. La réponse à cette question dépend du dynamisme de chaque groupe de protagonistes (Producteurs/collecteurs villageois/commerçants grossistes en zones urbaines/consommateurs) et de leur capacité à se regrouper pour modifier les rapports de force. Nous avons vu que dans certaines zones de production, l'action concertée des producteurs a permis de modifier les rapports de force traditionnels sur le marché en leur faveur. Mais cette « victoire » n'a-t-elle pas été facilitée par une pression sur la demande exceptionnelle? Les gains monétaires réalisés par les producteurs compenseront-ils d'ailleurs la baisse de leur pouvoir d'achat et seront-ils les mêmes si la concurrence qui prévaut actuellement entre les commerçants est remplacé par une collusion (comme semblent le redouter certains producteurs engagés dans des associations professionnelles)? Les consommateurs qui sont les moins organisés de tous ces protagonistes continueront-ils à faire les frais de cette inflation souvent doublée d'une tromperie sur les poids et les mesures.

Paradoxalement, l'issue de la hausse des prix des céréales conséquence directe ou indirecte de la libéralisation de l'économie dépendra de la capacité des différents acteurs à s'organiser et à produire les nouvelles règles de leur participation au marché. Cette remarque n'est pas anodine puisqu'elle interpelle les décideurs (Etat, ONG et organisations internationales intervenant dans le monde paysan et dans la gestion de la sécurité alimentaire) sur leur capacité à soutenir l'émergence de ces nouvelles formes organisationnelles et à les canaliser pour les rendre compatibles au contexte de libéralisation actuel. Une telle réflexion de fond (au delà des constats) doit se faire maintenant afin de promouvoir

le cercle vertueux de l'augmentation de la productivité agricole et l'émergence d'un véritable marché céréalier.

Cette réflexion nécessite la disponibilité de données fiables dans un certain nombre de domaines :

- au niveau des marchés : les relevés de prix permettent de connaître la tendance mais ils seraient judicieusement complétés par une estimation des quantités offertes et des flux commerciaux. Par ailleurs l'intégration des données au niveau sous-régional (Mali, Niger mais aussi Bénin, Ghana, Côte d'Ivoire) permettrait d'expliquer la nature et les causes de certaines variations de prix.
- au niveau des systèmes de production : les données sur les coûts de production réels du coton et des céréales, les paniers de consommation ruraux, les stocks à la ferme, les données météorologiques (saison tardive ou incertaine) qui influencent aussi la commercialisation des céréales.

Toutes ces données pourraient être intégrées au sein d'un service comme c'est actuellement le cas à la DSAP. Une équipe y assure le pilotage technique du Comité de Coordination de l'Information pour la sécurité alimentaire. Cependant, la méthodologie est orientée vers la gestion des zones à risques et non pas sur l'évolution de l'offre de céréales.

Le niveau d'imbrication des productions au niveau des exploitations implique que la politique céréalière ait une dimension plus large. Ainsi la relecture du contrat plan Etat-SOFITEX-Producteur en 1994, prévoyant la fixation d'un prix plancher du coton en début de campagne et le paiement d'une ristourne, a autant d'impact sur la filière cotonnière que sur la capacité de réaction des producteurs de céréales aux incitations-prix. En effet, le fait que les ristournes du coton de l'année n soient payées sur la production de l'année n + 1 est une contrainte supplémentaire dans les décisions d'emblavement. Par ailleurs, il est indéniable que la formation et la vulgarisation restent concentrées sur le coton. Ainsi, le fait « qu'aucunes céréales à cycle végétatif court, moins vulnérable à la sécheresse ne soit pas encore utilisées dans le Sahel » (Club du Sahel, 1983) reste une réalité si bien que les stratégies anti-risques des producteurs sont limitées.

L'histoire du marché céréalier burkinabé est marqué par des fluctuations de prix. Cependant, depuis 1995, un palier a été franchi. Ce changement est une occasion pour changer en profondeur le secteur, afin que ce ne soit pas une fluctuation parmi tant d'autres. Les intervenants doivent savoir qu'autant que le niveau des prix, c'est la présence de débouchés et la limitation des incertitudes (accès aux intrants, aux techniques de production, aux crédits) qui incite les agriculteurs à accroître leur production. Les résultats de la campagne 97-98 nous rappellent que :

- dans un contexte d'incertitudes agro-climatiques, l'incitation par les prix ne peut pas à elle seule favoriser l'augmentation durable la production céréalière ;
- ce premier point concernant la disponibilité des céréales ne doit pas occulter les autres aspect de la sécurité alimentaire. Notamment le problème de plus en plus crucial de l'accessibilité des populations au marché dans cette situation de hausse des prix. Nous abordons donc la question fondamentale du droit à l'alimentation développée par McCARTHY-ARNOLDS :

« the idea of entitlements emphasizes the right to acquire food rather than the right to be fed. Their ability to earn an income that would entitle them to acquire food and create an effective demand for food in a free market context. This obviously involves policies that could increase the amount of food produced, but it also involves policies that would increase the availability of land, credit, employment, and general purchasing power ».

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CLUB DU SAHEL, (1983), Le développement des cultures pluviales dans le Sahel, Bilan et perspectives, Vème conférence du Club du Sahel, 49p.
- CT/CCI, (1997), Bulletins mensuels de suivi de la situation alimentaire au Burkina Faso.
- DIAPER, (1997a), Situation alimentaire céréalière des pays du CILSS, Exercice 1996/1997, CILSS, novembre 1997, 33p + annexes.
- DIAPER, (1997b), Situation alimentaire céréalière prévisionnelle des pays du CILSS, Exercice 1997/1998, CILSS, novembre 1997, 45p + annexes.
- EGG J., (1994), L'approche de la commercialisation et des échanges de céréales en Afrique de l'Ouest par les SIM, août 1994, 89p.
- FEWS, (1997), Bulletins mensuels de juillet et d'août,
- HENRY, OUEDRAOGO, (1997), Définition des modalités d'accroissement de l'efficacité et de l'impact du Programme Sectoriel d'Appui au Secteur Céréalier, février 1997, 150p.
- INSD, Notes rapides sur les prix à la consommation du Burkina Faso, Mensuels de 1995, 1996
- KONATE S., TRAORE K. (1994), Etude sur la connaissance du marché céréalier, Enquête commerçants, 33p + annexes.
- MARA, (1996), Etude de « l'approvisionnement et la distribution des intrants et des équipements agricoles »,
- MARA, (1997), Etude d'identification des acteurs de la filière céréalière et de sécurité alimentaire, (2 tomes), octobre 1997.
- McCARTHY-ARNOLDS E., The right to food : questions of entitlement under structural adjustment policies, In Economic justice in Africa, Ed, Shepherd and Sonko, Studies in human rights, N° 16, Greenwood press, London, pp117-135.
- MOUNIER A., (1992), Les théories économiques de la croissance agricoles, INRA-Economica, 427 p.
- OUEDRAOGO R., (1993), Résultats de l'enquête de base sur les villages et les marchés retenus dans le cadre de l'enquête permanente rurale du projet CEDRES/LAVAL, Série document de travail n°6, février 1993, 88p.
- PIERONI O., (1989), Le paysan, le sorgho et l'argent, CILSS/ Assistance technique italienne, juin 1989, 137p.
- SANDWIDI N., (1996), Description et évaluation du système de commercialisation des céréales de base au Burkina Faso : le cas du mil, du sorgho et du maïs, Programme Sahel Burkinabé/ Gorom-Gorom.
- SANTOMALAZZA, SORGHO, (1989), Stratégies et comportements des exploitations par rapport au prix du marché et à la sécurité alimentaire, CILSS-Instituto italio-africano, Enquête à Fara et Dandé, avril 1989, 8 p.

SIM, (1996), Bulletin mensuel d'information sur le marché céréalier au Burkina, avril 96, 23p.

SIM, (1996), Rapport de mission sur la situation du marché céréalier en ce début de la campagne agricole 96/97 dans certaines zones excédentaires et déficitaires du Burkina Faso du 24 au 30/11/96, 13 p.

SIM, (1997), Analyse de l'évolution des prix des céréales de novembre 96 à février 97 sur les marchés urbains et ruraux.

SIM, (1997), Annuaire des prix des céréales 1996, mars 97.

SIM, (1997), Rapport semestriel, juillet 97, 28p.

SPORE, (1996), Nouvelles perspectives de marchés pour les agriculteurs entreprenants, Bimestriel du Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (Wageningen), février 96.

SPORE, (1997), Systèmes d'information de marché : mobiliser le secteur privé, Bimestriel du Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (Wageningen), juin 97.

TEFFT J., YADE M., CHOHN A., (1996), Evolution des prix relatifs et effets sur les revenus et la sécurité alimentaire suite à la dévaluation du franc CFA, Document provisoire, PRISAS, Bamako.

TERPEND N., (1997), Analyse du stock national de sécurité, Délégation de la communauté européenne, 6 p.

Liste des personnes rencontrées

SIDIBE Seydou	CILSS
SANOU Isoouf	FENOP
OUEDRAOGO Jean-Pierre	Consultant
TRAORE Kalifa	SIM
SAWADOGO Boukary	CT/CCI
ILBOUDO	CT/CCI
DEVYS Stéphane	Agriculteurs Français pour le Développement International
TERPEND Noëlle	Assistante technique de l'Union Européenne auprès du SP/CPC
BADOLO Gaspard	DSAP
FORO Robert	Responsable de la commercialisation à l'UPA
BILA Harouna	Contrôleur du SIM à Dédougou
COULIBALY Laurent	Enquêteur du SIM à Solenzo
ZONGO Jean Marie	Agriculteur à Houndé
ZAONGO Christophe	FEWS/ Système d'alerte précoce contre la famine
BARTHABURU Jean	Afrique verte
TOE Mathurin	INSD
MAIGA Aldiouma	Assistant technique à Dori
SAWADOGO Jean-Paul	Faculté de Sciences Economiques et de Gestion

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE I : Présentation des données statistiques.
- ANNEXE II : Carte. Principaux axes céréaliers au Burkina Faso.
- ANNEXE III : Evolution des prix sur une quinzaine de marchés du SIM.
- ANNEXE IV : Caractéristiques des différents types d'exploitations agricoles.
- ANNEXE V : Liste des principaux postes de dépense cités par les agriculteurs.
- ANNEXE VI : Les justifications de la pratique de l'élevage par les producteurs de céréales.
- ANNEXE VII : Note sur la libéralisation du marché céréalier et la reconstitution du SNS.
- ANNEXE VIII : Les organisations paysannes parties prenantes du marché céréalier.

ANNEXE I

Présentation des données statistiques

Les principales sources d'informations statistiques que nous avons utilisées sont :

1. Les données de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) :

- **Indice mensuel des prix à la consommation à Ouagadougou.** La période de base de cet indice de type Laspeyres va de juin 1981 à juillet 1982.

Le panier de consommation retenu est issu d'une enquête budget consommation effectuée en 1980 dans la ville de Ouagadougou auprès de ménages ayant un revenu proche du SMIG (15 000 F CFA et 20 000 F CFA) et ayant à charge deux enfants au plus.

Nomenclature de l'INSD.

Groupes	Sous-Groupes
I. Alimentation, Boissons, Excitants	
I.1 <i>Alimentation</i>	A- <i>Condiments</i> B- Oléagineux C- Viande et Poissons D- <i>Céréales</i> E- Fruits et autres aliments
I.2 Boissons et Excitants	
II <i>Habillement</i>	
III Logement	III-1-Loyer et frais construction III-2-Eau, Eclairage, Combustible
IV Equipements	IV-1-Meubles et Accessoires Fixes IV-2-Equipements Ménagers
V <i>Hygiène-Santé</i>	
VI <i>Transport et Communication</i>	
VII Education, Loisirs, Culture	
Ensemble	

D - Céréales	Mil, Petit mil, Maïs, Riz blanc Frais de moulage, Haricot, Igname, Miche de pain, Semoule de blé
II Habillement	Tapette femme, Chaussures fermée, Tapettes sandales Pagne Faso Fani, Jean, Bazin, Tissu chemise, Couture.
V Hygiène-Santé	Coupe de cheveux, Savon, Pâte dentifrice, Pommade Services médicaux, Intérix, Nivaquine, Aspirine.
VI Transport et Communication	Essence, Bicyclettes Homme et Dame, Mobylette P50, Bougie, Vis platinée, Chambre à air, pneu Frais de transport Ouaga/Kaya et Ouaga/Yako.

2. Les données de la Direction des Statistiques Agro-Pastorales (DSAP) :

- **Production et surface agricoles annuelles estimées par spéculations et par provinces en octobre.** Nous avons retenu les informations concernant les céréales et le coton. Nous disposons des données depuis 1986.
- **Stock paysan.** Il s'agit d'une estimation du stock de céréales à la ferme en *septembre*. Les données sont disponibles par provinces depuis 1993.

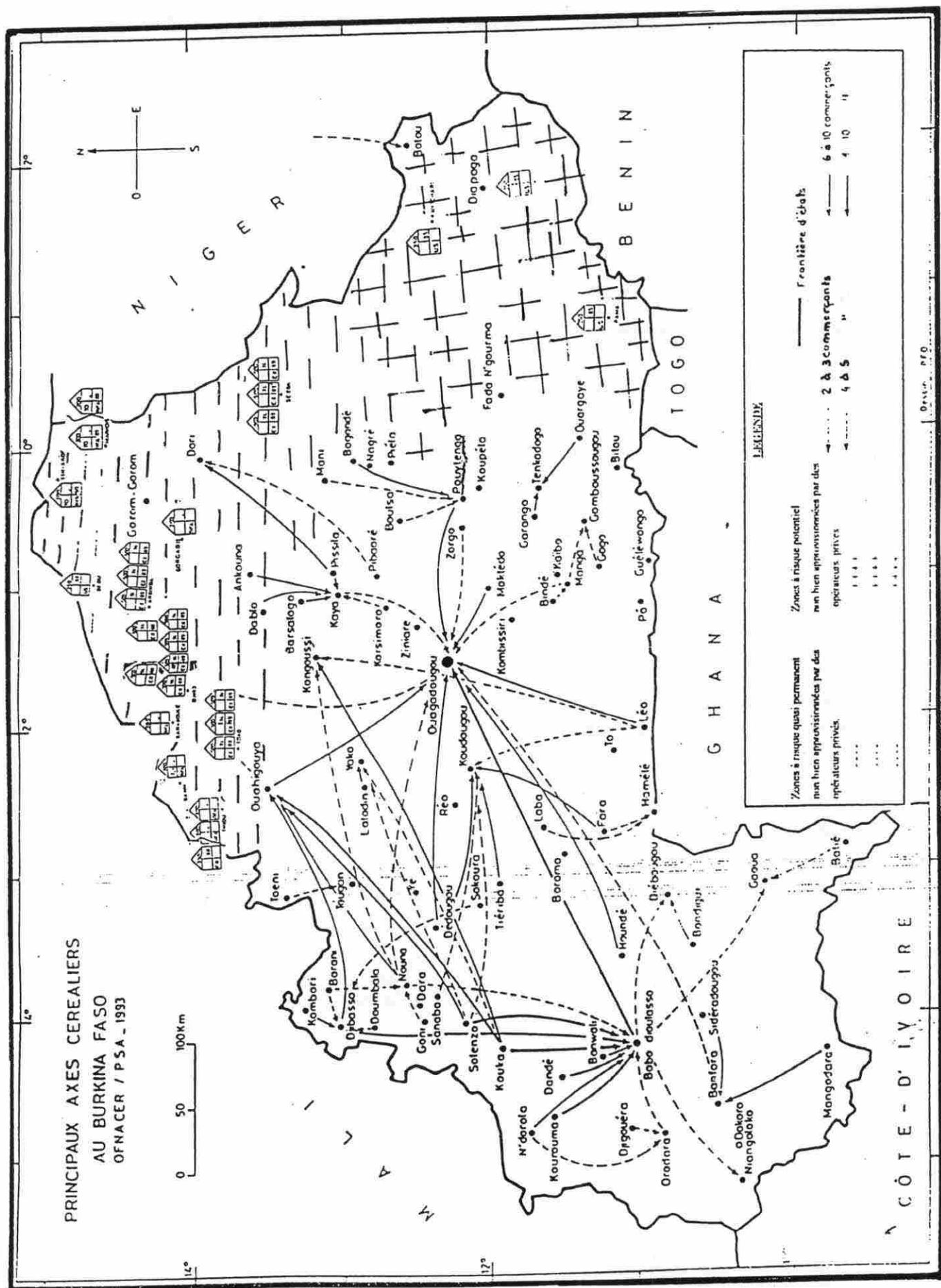
3. Les données du Système d'Information sur les Marchés (SIM) :

- **Prix hebdomadaires à la consommation et la production des céréales relevés sur une trentaine de marchés.** Nous avons retenu quinze marchés pour lesquels nous disposons des prix mensuels depuis 1992 (1990 pour certains marchés).

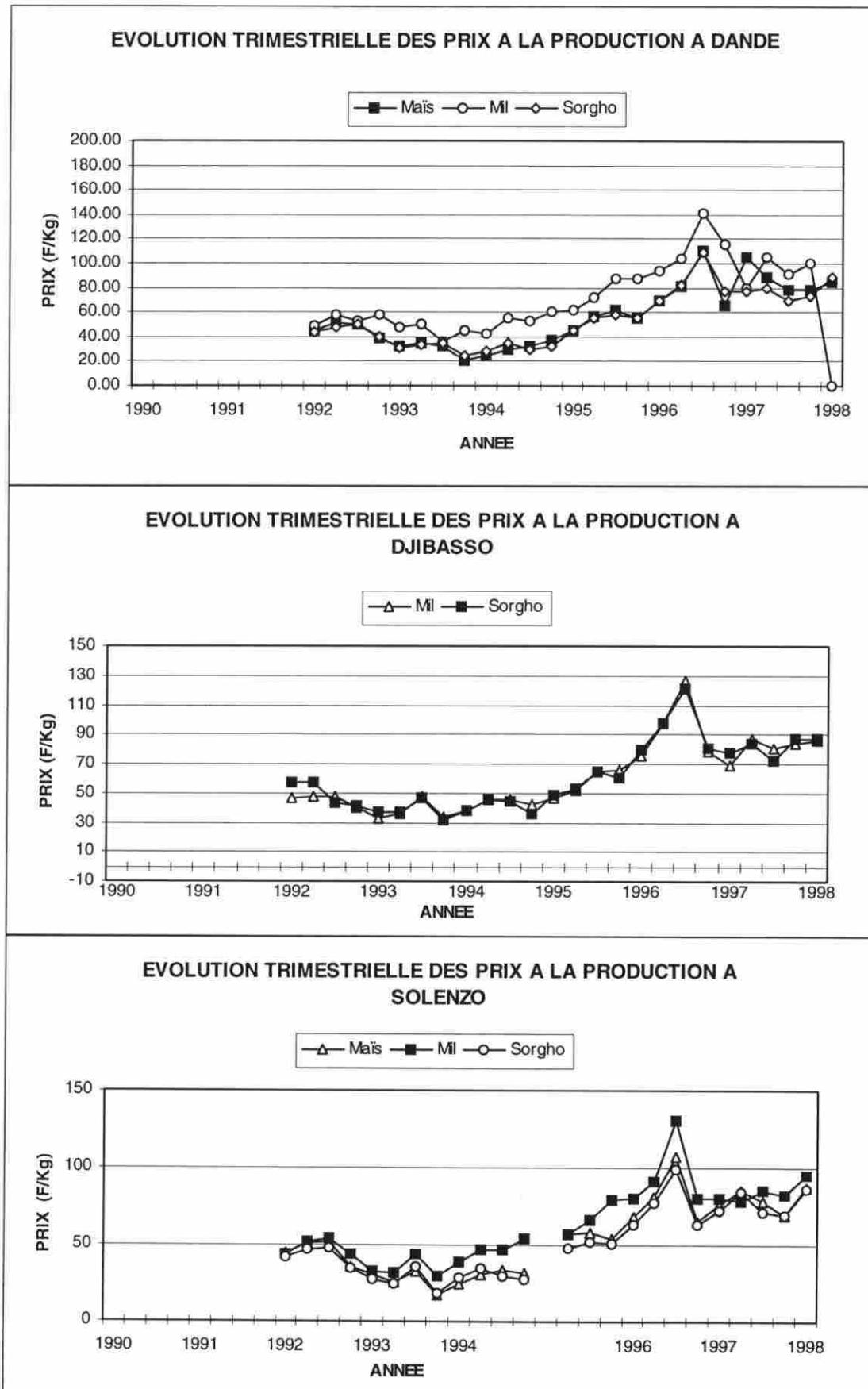
Localisation	Nom des villes
Zone rurale de forte production	<i>Dandé</i> <i>Djibasso</i> <i>Solenzo</i>
Zone rurale de production intermédiaire	<i>Gaoua</i> <i>Léo</i>
Zone rurale de production faible	<i>Kaya</i> <i>Gorom-Gorom</i>
Zone semi-urbaine de forte production	<i>Banfora</i> <i>Dédougou</i>
Zone semi- urbaine de production intermédiaire à faible	<i>Fada</i> <i>Koudougou</i> <i>Ouahigouya</i> <i>Pouytenga</i>
Zone urbaine	<i>Bobo-Dioulasso</i> <i>Ouagadougou</i>

Nous nous sommes inspirés de la liste des marchés utilisée par le Comité de Coordination de l'Information pour la sécurité alimentaire. Cependant nous avons remplacé certains marchés par les 4 marchés en italique dans ce tableau. Les données concernant ces marchés sont plus complètes et permettent d'avoir un échantillon représentatif des différentes situations agro-économiques du pays.

ANNEXE II

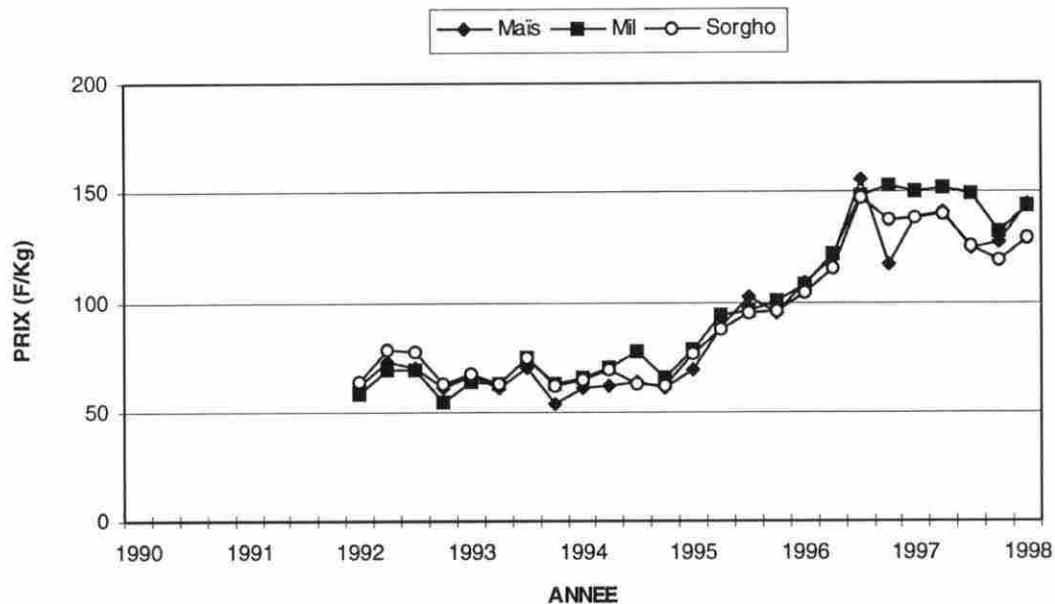


ANNEXE III
Prix en zone rurale de forte production

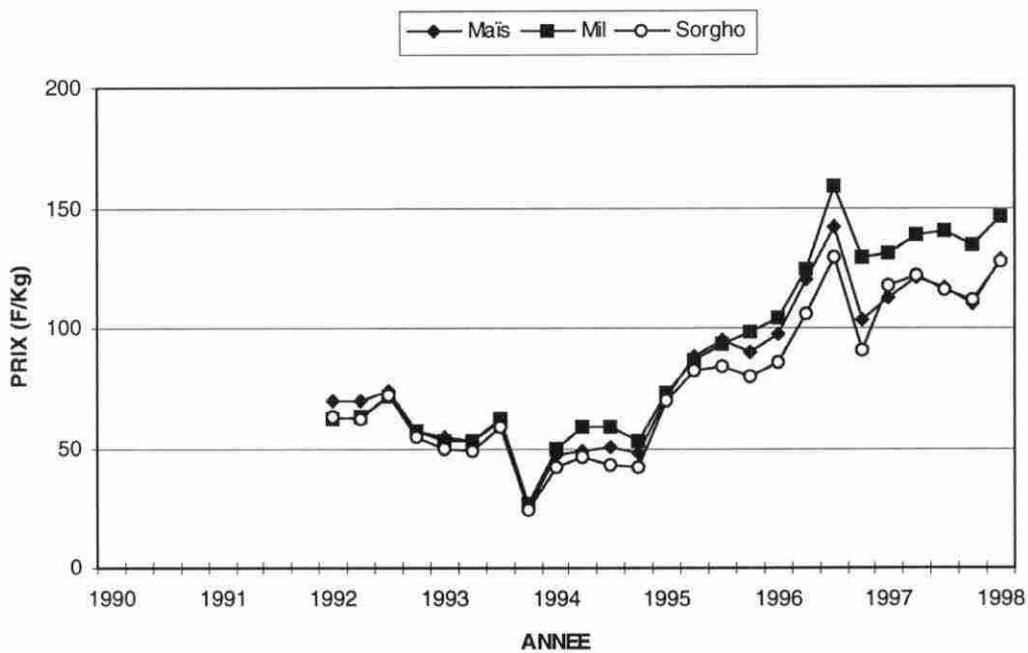


Prix en zone rurale de production intermédiaire

**EVOLUTION TRIMESTRIELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION A
GAOUA**

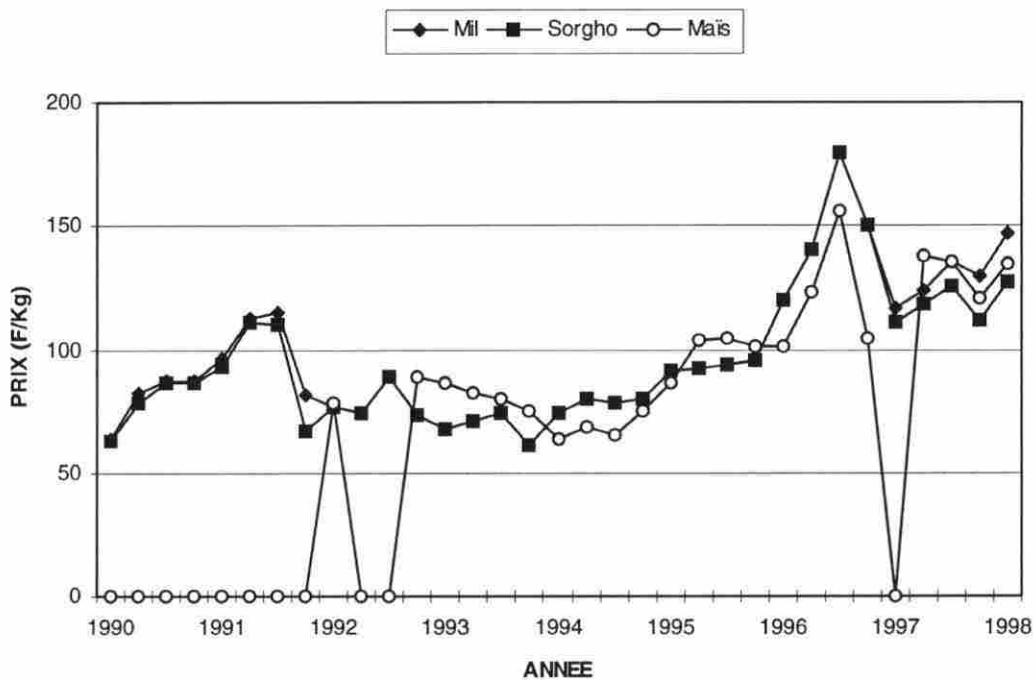


EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES PRIX A LA CONSOMMATION A LEO

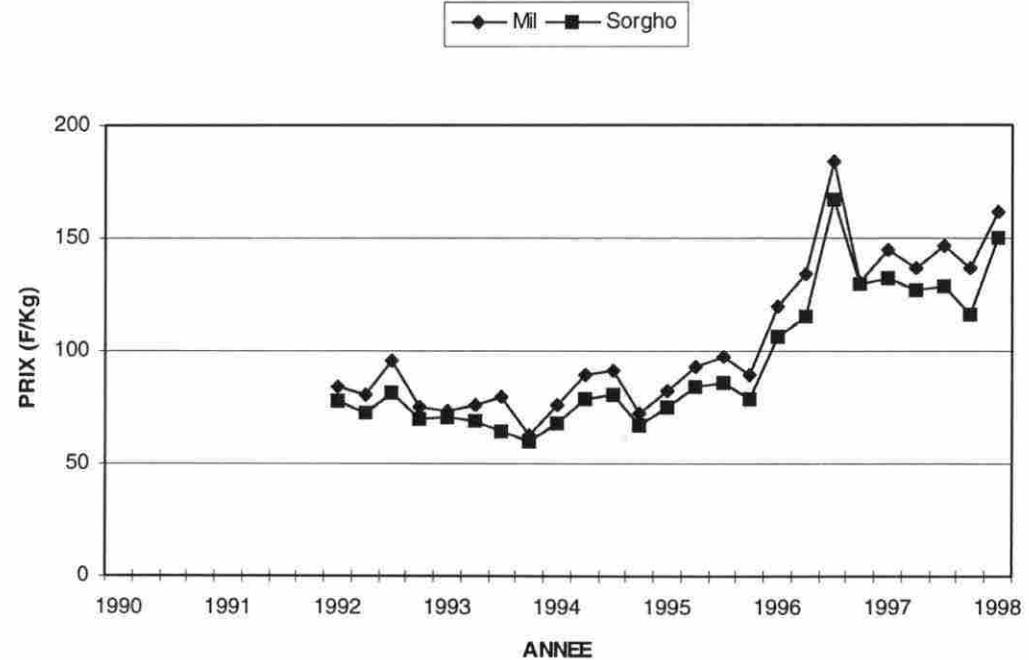


Prix en zone rurale de production faible

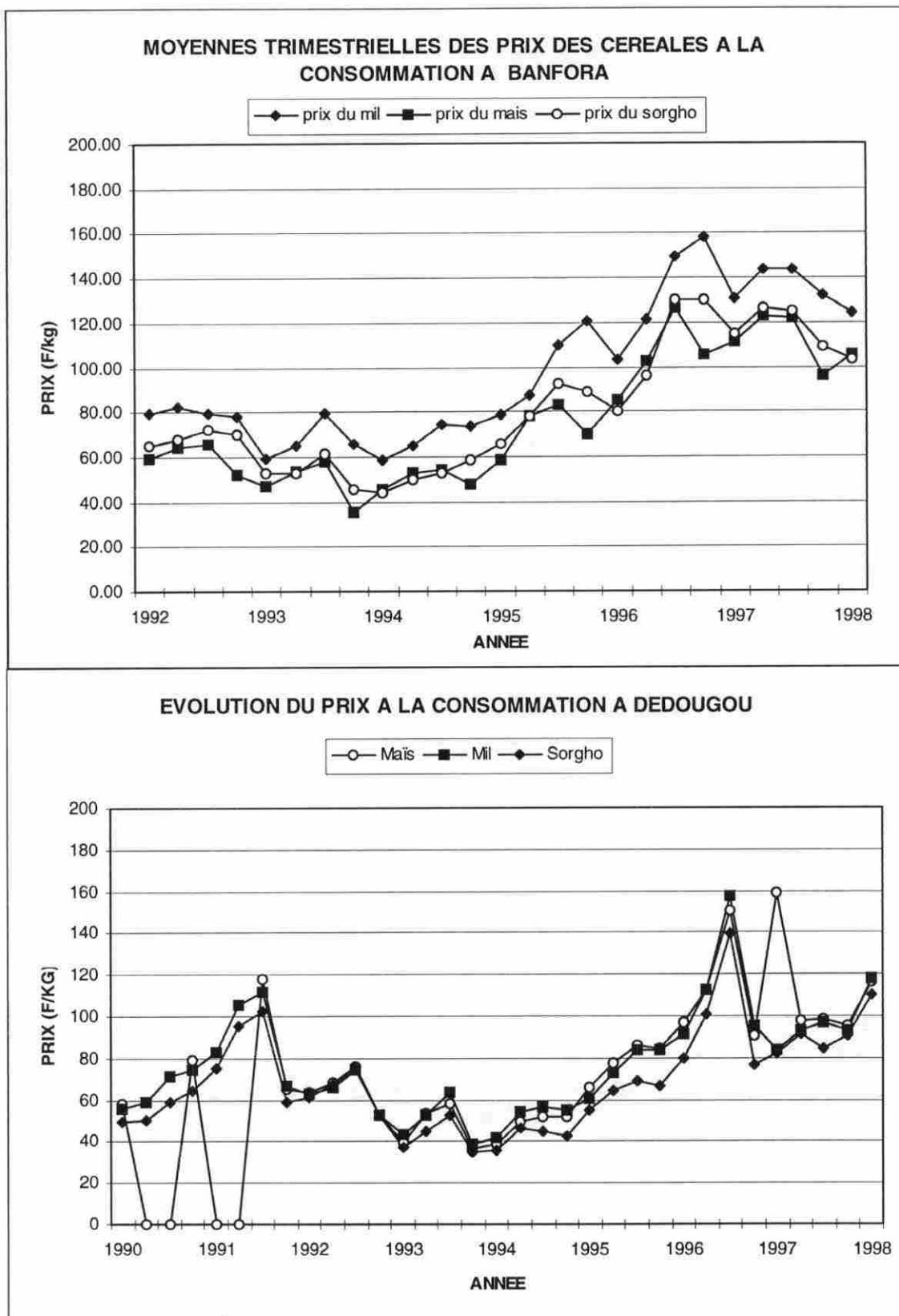
EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES PRIX A LA CONSOMMATION A KAYA



EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES PRIX A LA CONSOMMATION A GOROM

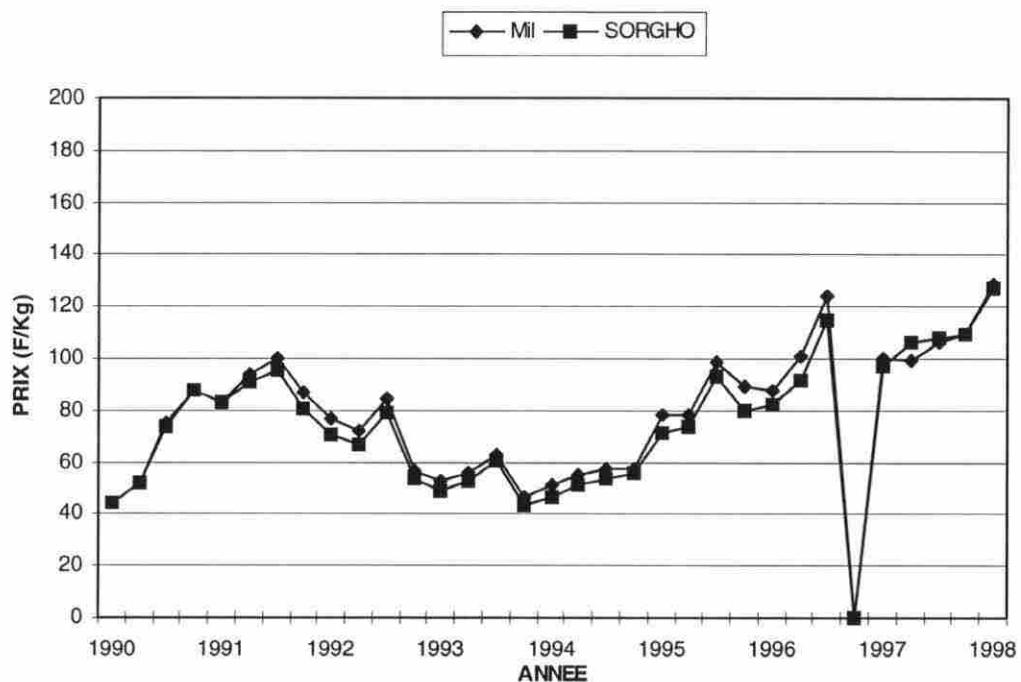


Prix en zone semi-urbaine de forte production

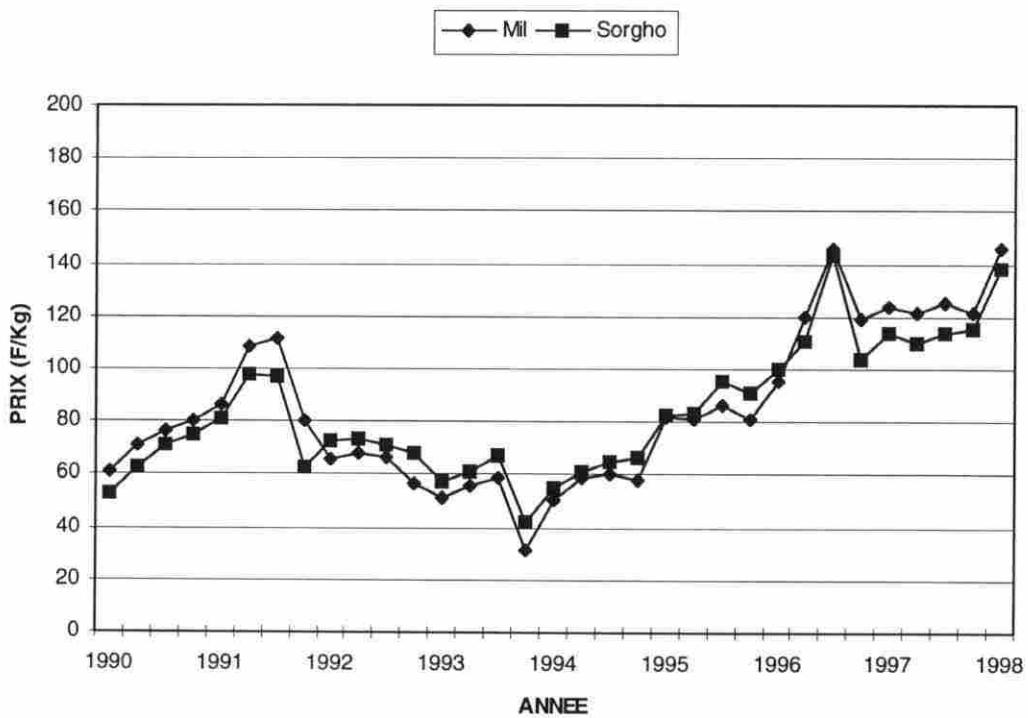


Prix en zone semi-urbaine de production intermédiaire à faible

**EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES PRIX A LA CONSOMMATION A
FADA**

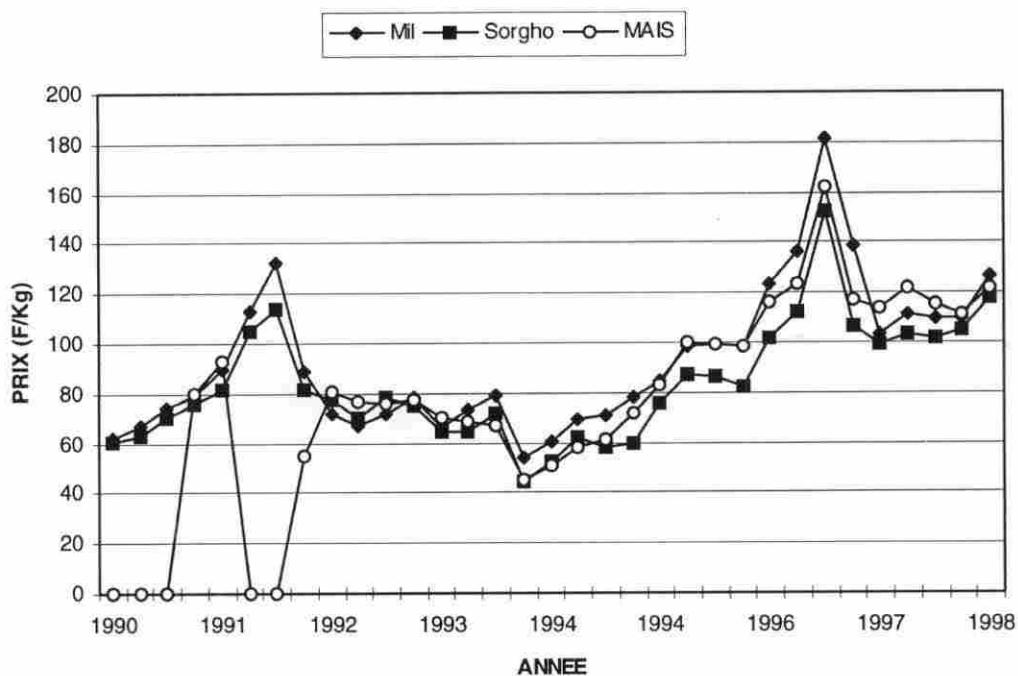


**EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES PRIX A LA CONSOMMATION A
POUYTENGA**

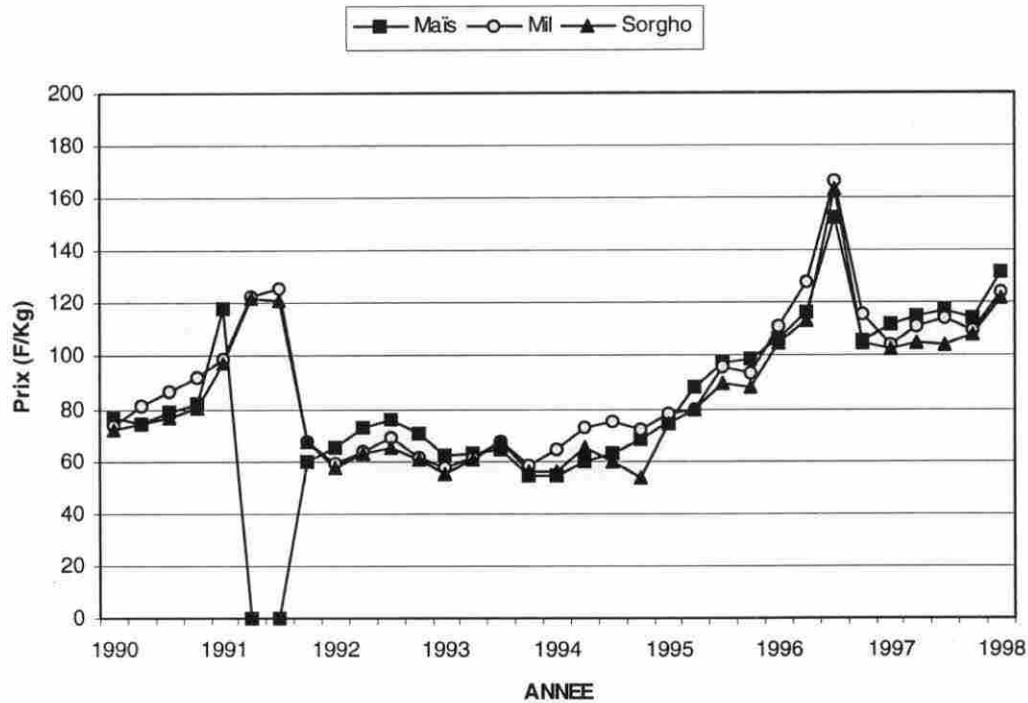


Prix en zone semi-urbaine de production intermédiaire à faible

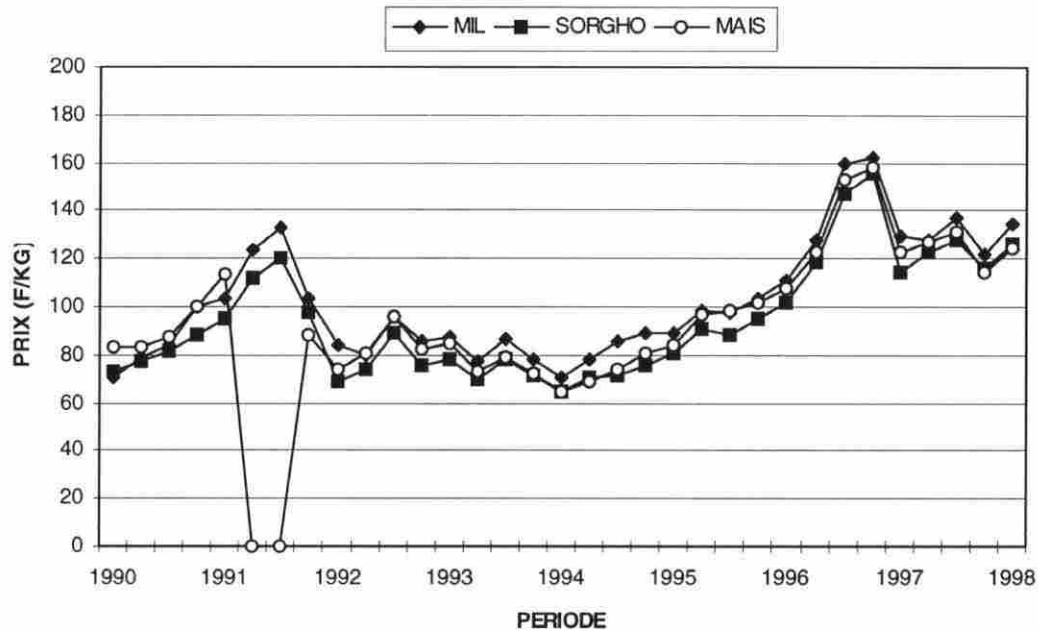
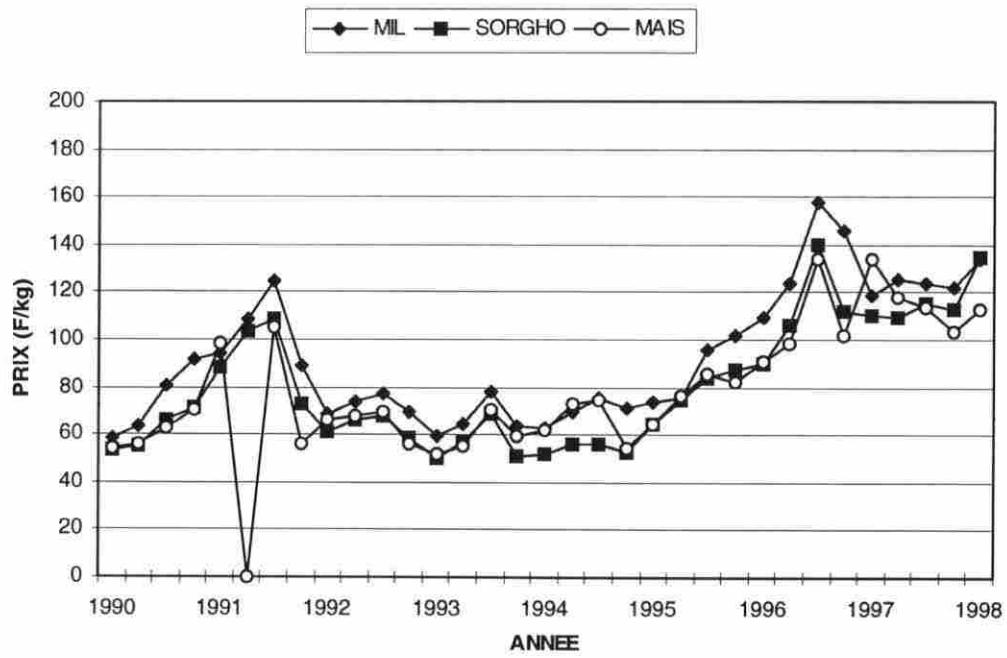
**EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES PRIX A LA CONSOMMATION A
KOUDOUGOU**



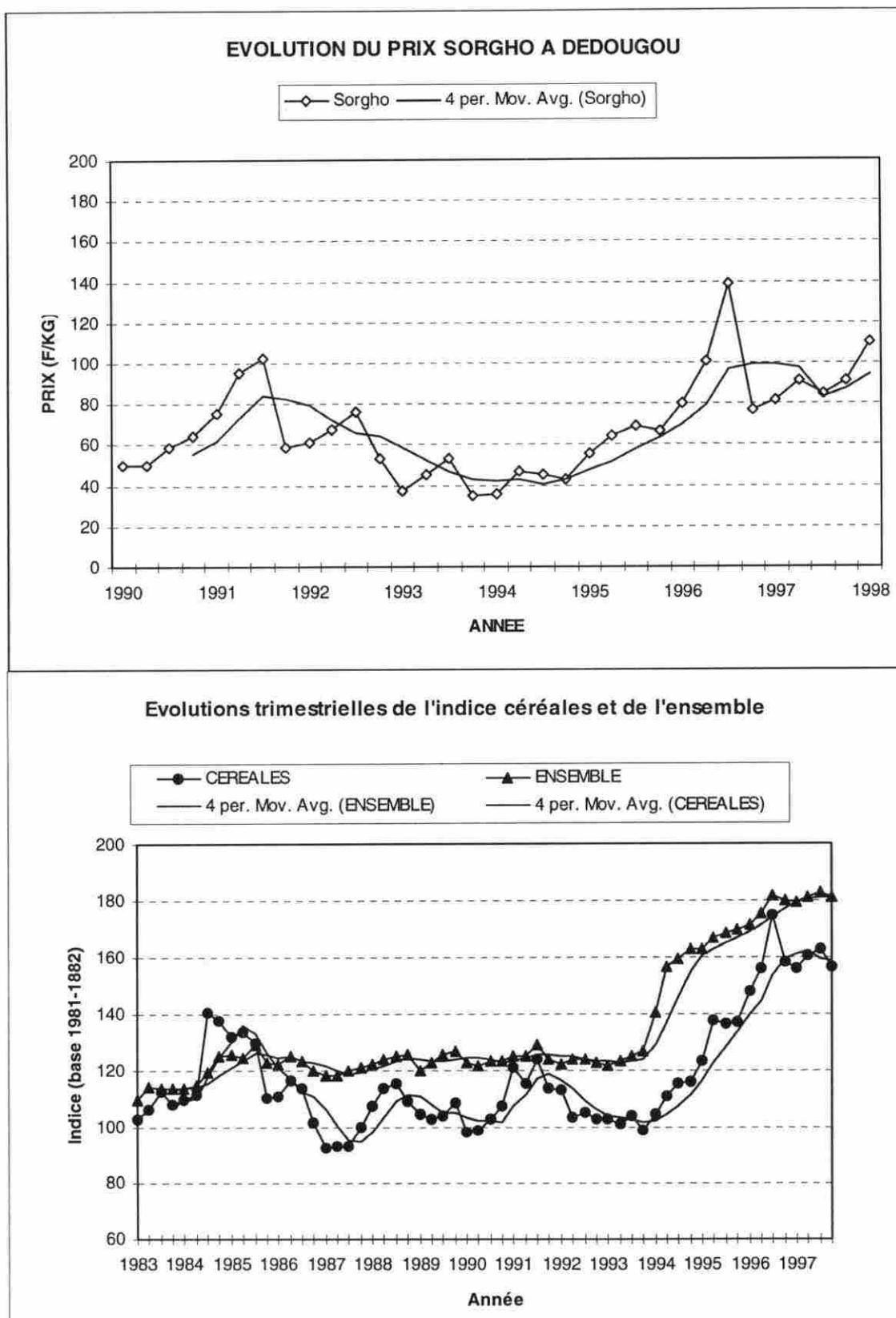
**EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES PRIX A LA CONSOMMATION A
OUAHIGOUYA**



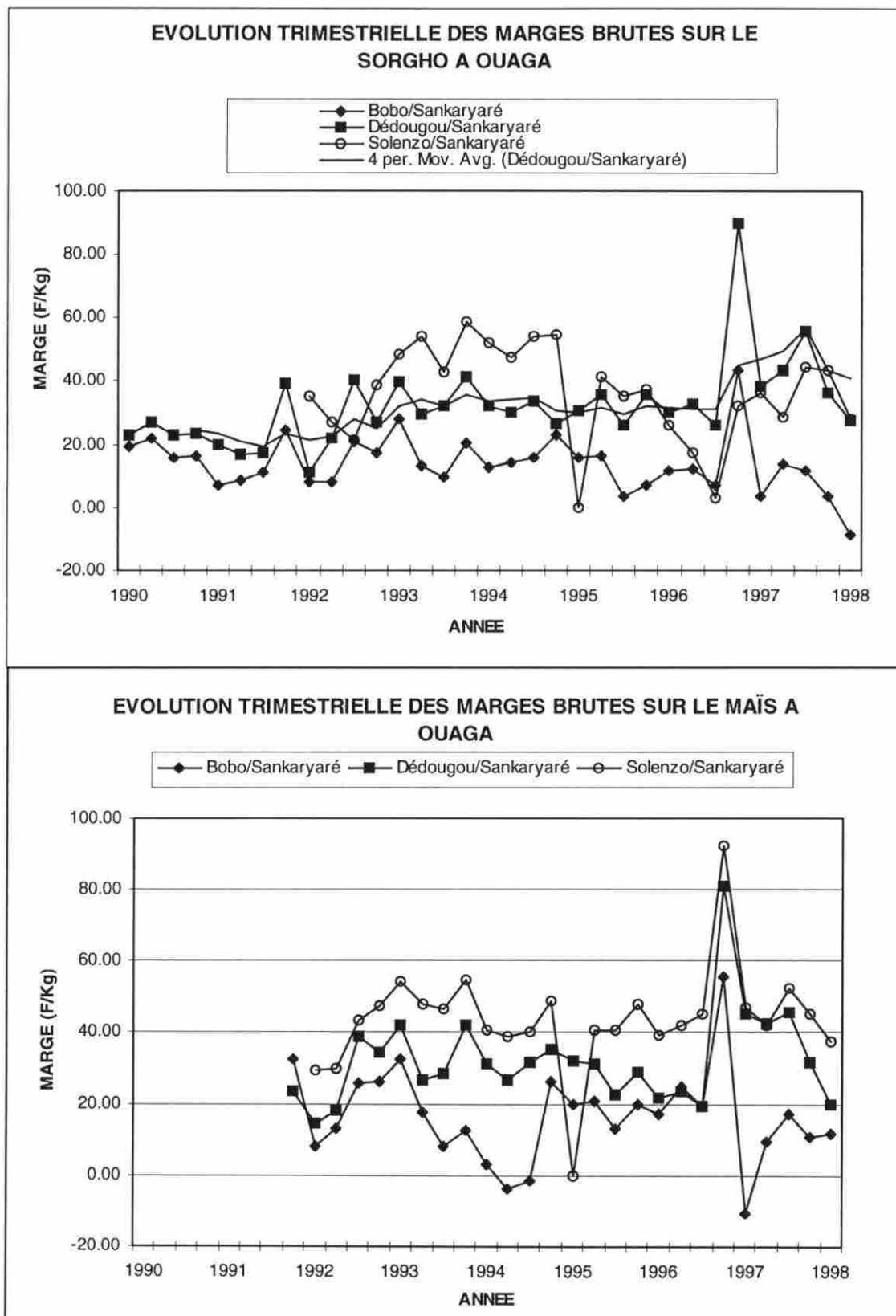
Prix des zones urbaines

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES PRIX A LA CONSOMMATION A OUAGADOUGOU**MOYENNES TRIMESTRIELLES DES PRIX A BOBO**

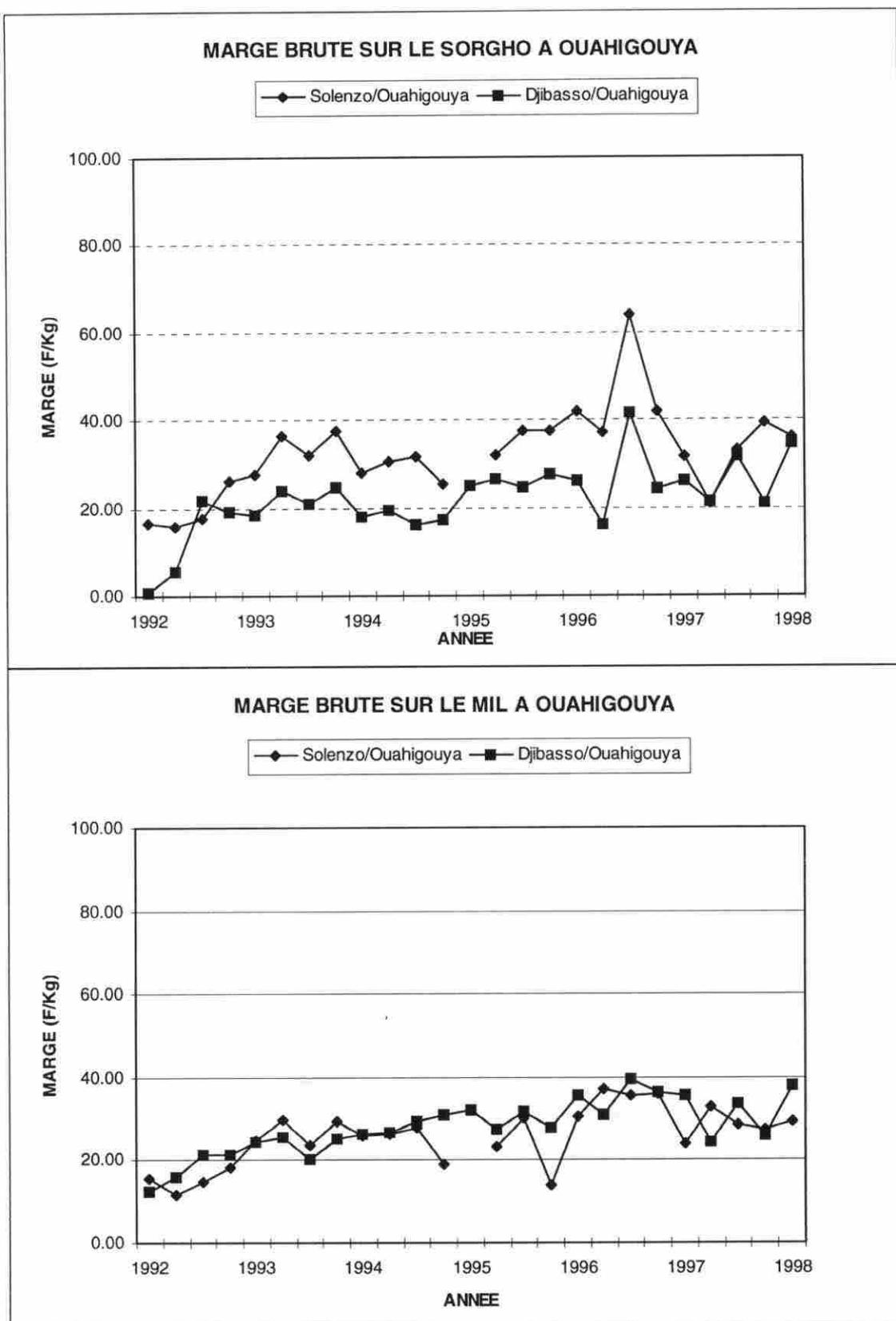
Tendance des prix sur Déodougou et Ouagadougou



Evolution des marges brutes



Evolution des marges brutes



ANNEXE IV
Présentation des caractéristiques des différents types d'exploitations agricoles

Les ménages d'autochtones et de migrants de Solenzo

Caractéristiques	Autochtones (10 ménages)	Migrants (8 ménages)
Taille du ménage	11 personnes	22 personnes
Main d'oeuvre agricole familiale	7 personnes	10 personnes
Surface cultivable	9,3 ha	8,75 ha
Surface moyenne des parcelles de maïs en 96-97	1,9 ha	2 ha
% de ménage ayant cultivé du maïs en 96-97	100%	100%
Surface moyenne des parcelles de sorgho en 96-97	2,4 ha	3 ha
% de ménage ayant cultivé du sorgho en 96-97	100%	100%
Surface moyenne des parcelles de coton en 96-97	2,3 ha	3,4 ha
% de ménage ayant cultivé du coton en 96-97	100%	38%
Scoton/Scréales	0,77	0,67
% de ménage ayant utilisé du NPK en 96-97	80%	88%
% de ménage ayant utilisé de l' urée 96-97	60%	62,5%
% de ménage possédant un tracteur	0%	0%
% de ménage possédant une charrue	90%	100%
% de ménage possédant une charrette	90%	100%

Les ménages d'autochtones et de migrants de Houndé

Caractéristiques	Autochtones (8 ménages)	Migrants (8 ménages)
Taille du ménage	7 personnes	11 personnes
Surface cultivable	3,75 ha	4,2 ha
Surface moyenne des parcelles de maïs en 96-97	1,5 ha	1,1 ha
% de ménage ayant cultivé du maïs en 96-97	100%	87,5%
Surface moyenne des parcelles de sorgho en 96-97	1,3 ha	2,1 ha
% de ménage ayant cultivé du sorgho en 96-97	75%	100%
Surface moyenne des parcelles de coton en 96-97	1,6 ha	1,7 ha
% de ménage ayant cultivé du coton en 96-97	63%	38%
Scoton/Scréales	0,73	1,05
% de ménage ayant utilisé du NPK en 96-97	75%	75%
% de ménage ayant utilisé de l' urée 96-97	50%	75%
% de ménage possédant une charrue	62,5%	62,5%
% de ménage possédant une charrette	75%	37,5%

Les différences entre Bourasso et Yé

Caractéristiques	Bourasso (6 ménages)	Yé (7 ménages)
Taille du ménage	7 personnes	26 personnes
Main d'oeuvre agricole familiale	5 personnes	11 personnes
Surface cultivable	6,6 ha	15,4 ha
Surface moyenne des parcelles de maïs en 96-97	0,25 ha	0,75 ha
% de ménage ayant cultivé du maïs en 96-97	17%	29%
Surface moyenne des parcelles de sorgho en 96-97	4,2 ha	5 ha
% de ménage ayant cultivé du sorgho en 96-97	100%	100%
Surface moyenne des parcelles de mil en 96-97	1,75 ha	3,3 ha
% de ménage ayant cultivé du mil en 96-97	83%	86%
Surface moyenne des parcelles de coton en 96-97	0,8 ha	6,3 ha
% de ménage ayant cultivé du coton en 96-97	67%	100%
Scoton/Scréales	0,21	0,71
% de ménage ayant utilisé du NPK en 96-97	17%	29%
% de ménage ayant utilisé de l' urée 96-97	17%	29%
% de ménage possédant un tracteur	0%	0%
% de ménage possédant une charrue	33%	100%
% de ménage possédant une charrette	83%	90%

ANNEXE V

Principaux postes de dépenses cités par les agriculteurs

Poste	Nombre de personnes concernées
Transport (Pièces détachées, Réparation ou achat d'une bicyclette, d'une mobylette, Voyages)	16
Habillement	15
Santé	11
Achat (remboursement de crédit) d'intrants ou de matériel agricole	9
Funérailles	6
Salaire et alimentation de la main d'œuvre	5
Education des enfants	5
Immobilier	3

ANNEXE VI**Les justifications de la pratique de l'élevage par les producteurs de céréales****Les exploitations de Solenzo**

Autochtones (9/10)	Motorisés (2/2)	Migrants (6/8)
Assurer la sécurité alimentaire (autoconsommation, source de revenus monétaires pour l'achat de céréales pendant la soudure ou permettant d'éviter la vente des céréales)	Pour l'un, d'entre eux il s'agit d'une activité commerciale (100 boeufs, 500 poules vendues/an)	Assurer la sécurité alimentaire et/ou sociale (autoconsommation, achat de céréales, dons à des visiteurs, santé).
Vie sociale (dons à des visiteurs...)	L'autre considère l'élevage comme une sorte d'assurance en cas de difficultés.	Couvrir les petites dépenses courantes
Couvrir les petites charges d'exploitation (insecticides, achat de condiments pour la main-d'œuvre)		
Assurance		

Les exploitations de Dé dougou

Bourasso (5/6)	Motorisés (2/2)	Yé (6/7)
Assurer la sécurité alimentaire (autoconsommation, source de revenus monétaires pour l'achat de céréales pendant la soudure ou permettant d'éviter la vente des céréales)	Pour l'un il s'agit d'une forme d'épargne	Epargne
Couvrir les petites charges d'exploitation (condiments pour la main-d'œuvre)	L'autre considère aussi l'élevage comme une forme d'épargne et il utilise ces animaux pour l'alimentation de la main-d'œuvre.	Vie sociale (dons, sacrifices...)
Epargne		
Assurance		

L'élevage est essentiellement considéré comme une épargne dont l'accès est plus facile qu'à la banque. C'est aussi une forme de spéculation pour certains : si leur cheptel est épargné en cas de maladies, les animaux prennent de la valeur.

12 exploitations agricoles de Houndé sur 16 pratiquent l'élevage essentiellement au titre de l'épargne ou pour assurer leur sécurité alimentaire et sociale (autoconsommation, dons et sacrifices).

ANNEXE VII

Libéralisation du marché céréalier et reconstitution du SNS

Pendant plus d'une décennie, le marché céréalier burkinabé a été régulé et contrôlé par l'Office National des Céréales (OFNACER) qui fixait les prix officiels et devait assurer l'approvisionnement régulier des zones déficitaires. Selon certaines estimations⁴⁴, l'Office assurait plus de 50% de l'approvisionnement dans le Sahel.

A la fin des années 80 la libéralisation du marché céréalier est entamée. En décembre 1989, les objectifs du Programme d'Ajustement du Secteur Agricole sont définis ; dans le secteur céréalier la mise en œuvre de cette réforme débute dès 1991 avec la révision des objectifs assignés à l'OFNACER et des mécanismes de stabilisation des prix. L'Office sera finalement liquidé en 1994.

Les populations du Nord perdent ainsi la proximité d'un gros fournisseur avec des facilités d'approvisionnement (crédit sans intérêt et transport subventionné)⁴⁵. Cependant avec l'amélioration des voies de communication, les revenus de l'orpaillage et de l'élevage, le vide laissé par l'OFNACER sera comblé par un nombre croissant de commerçants⁴⁶.

A la suite de cette liquidation on assiste à la séparation entre différentes institutions des fonctions relatives à la sécurité alimentaire (gestion du stock national de sécurité, approvisionnement des zones sinistrées...).

Ainsi le Stock National de Sécurité (SNS) constitué à partir de 1993 et qui doit atteindre 35 000 tonnes est géré par la Société Nationale de Gestion de la Sécurité alimentaire (SONAGESS). Le tableau suivant donne les différents mouvements du SNS.

Année	Constitution	Déstockage	Solde
1993-1994	29 245 tonnes ⁴⁷	2 015 tonnes (en 94) Rotation technique ⁴⁸	Fin 94 : 27 230 tonnes
1996		14 295 tonnes (en 96) Aide alimentaire ⁴⁹	Fin 96 : 12 935 tonnes
1997	14 295 + 3 200 tonnes⁵⁰	3 200 tonnes (en 97) Rotation technique	Prévision fin 97 : 27 230 tonnes
?	7 700 tonnes		35 000 tonnes

à partir d'un document de Mme Terpend. Assistante Technique - UE/SPCPC.

En 96-97 le SNS a été reconstitué pour la première fois à partir du marché national. Etant donné les quantités, cet appel d'offre a déstructuré le marché et favorisé la flambée des prix dès le début de la campagne.

⁴⁴ N. SANDWIDI. Description et évaluation du système de commercialisation des céréales de base au Burkina Faso. PSB Gorom. janvier 1996.

⁴⁵ N. SANDWIDI. janvier 1996.

⁴⁶ Annuaire 1996 des prix des céréales. SIM. Mars 1997.

⁴⁷ Stocks de l'ex - OFNACER et aide des bailleurs de fonds (Allemagne/UE/France)

⁴⁸ Y compris 500 t distribuées aux réfugiés Touaregs, le reste sera vendu par appel d'offres. Le stock devrait être entièrement renouvelé tous les trois ans à raison d'1/3 de rotation technique/an.

⁴⁹ Y compris 513 t au titre de la rotation technique. L'aide alimentaire a débuté en mai 1996.

⁵⁰ 14 295 t par 2 appels d'offres fin 96 et courant 97. Les 3 200 t (reconstitution du destockage technique) feront l'objet d'un appel d'offre en juillet 97.

ANNEXE VIII

Les organisations paysannes

- L'Union des Producteurs Agricoles

Elle appuie les producteurs de la boucle du Mouhoun⁵¹ pour la commercialisation de leurs excédents (la commercialisation ne doit pas se faire aux dépens de la sécurité alimentaire du ménage). Par une mise en marché collective, elle compte assurer de meilleurs revenus à ses adhérents.

Calendrier des activités de l'UPA

mai-juin(I)	Décembre-janvier (I)	mai-juin (II)	octobre (II)	Décembre-janvier (II)
Avance de la campagne I : 2 000 F/sac	<i>Collecte de la campagne I.</i> Paiement des achats après déduction de l'avance	Avance de la campagne II : 2 000 F/sac	<i>Bilan de la campagne I.</i> Paiement éventuel d'une ristourne . En 95 : 2000 F/sac.	<i>Collecte de la campagne II.</i> Paiement des achats après déduction de l'avance

Un fond de garantie constitué avec l'aide de la coopération canadienne permet de payer les avances et les emprunts des membres.

Céréales collectées.(tonnes)

Type de céréales	93-93	94-95	95-96	96-97
Maïs blanc	170	65	392	800
Sorgho blanc	145	213	150	706
Mil	4	86	63	174
Total	319	364	605	1 680

Données de l'UPA. mai 1997

L'UPA influence la physionomie du marché. La quantité de céréales collectées est en progression constante. L'Union peut ainsi participer à des appels d'offre et exploiter ses installations afin de proposer des produits correctement triés et emballés aux consommateurs.

Par ailleurs son mode de fonctionnement influence le comportement des producteurs et des commerçants. En effet, elle incite ses adhérents à évaluer leur besoin céréalier et leurs coûts de production. Introduisant ainsi les notions d'excédent commercialisable et de calcul de rentabilité chez les producteurs de céréales. Mieux informés ils sont plus tenaces lors des transactions en dehors de l'UPA. De plus, le système d'avances et de ristournes leur donne une plus grande souplesse dans la gestion de leur trésorerie.

Quant aux commerçants, ils redoutent la capacité financière de l'Union.

- Afrique verte

Elle favorise la création de réseaux en zone excédentaire/déficitaire. Ces principales activités sont :

⁵¹ Regroupés au sein de l'Union des Groupements Villageois de la boucle du Mouhoun (UGVBM). Fin 96, elle comptait 65 groupements membres dont 32 actifs. A partir de 97, les gros producteurs pourront livrer leurs céréales sans passer par un groupement cf. « groupe motorisé » où on note une augmentation des prévisions de livraison à l'UPA.

1. **le crédit** (taux d'intérêt 1%) que les bénéficiaires peuvent utiliser pour accroître le fond initial de leur banque de céréales, rembourser d'autres prêts ou réaliser des investissements socio-économiques (pharmacie, achats d'intrants...).
2. **l'organisation d'une bourse de céréales** depuis 1991. Cette bourse est ouverte aux organisations non-membres et aux commerçants depuis 1993.

Année	Nombre d'intervenants	Quantités de céréales (tonnes)
1991	25	350
1993	33	1 030
1994	80	19 250 (Demande 365 t)
1995	65	1 427 (Demande 862 t).

Sandwidi. 1996.

Cette bourse permet la recherche de débouchés et la circulation de l'information mais elle se caractérise par un excédent d'offres et finalement peu de contrats fermes (même s'il se peut que ces contrats se fassent en dehors de la bourse).

3. **L'information et le conseil** : par la présence d'animateurs en zone rurale, elle dispose d'informations sur l'offre et la demande. Elle informe et conseille ses membres pour qu'ils puissent répondre à la demande urbaine (transformateurs, PAM, Catwell....).

L'UPA et Afrique verte sont les deux principales organisations citées par les acteurs que nous avons rencontrés. Mais de nombreuses autres organisations telles que l'Union des Producteurs de Coton et de Céréales de la Boucle du Mouhoun et les banques de céréales des régions déficitaires modifient la physionomie des marchés céréaliers tant par des actions directes (fixation de prix plancher, achat de céréales) qu'indirectes (messages corporatistes sur la valeur de la production et la nécessité de ne pas brader aux commerçants).